



Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique

- Édition 2017 - Données 2016 -

Sommaire



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE ET EN NORMANDIE

6

- » 2016 : essor sans précédent de la production biologique en France
- » L'élevage bovin, l'activité dominante bio en Normandie
- » La Manche : premier département bio normand - en nombre d'exploitations

LES FILIÈRES ANIMALES BIO EN NORMANDIE

10

- » Les filières lait bio
- » Les filières viandes bio
- » La filière poules pondeuses bio
- » La filière apiculture bio
- » Les autres filières animales bio en Normandie

LES FILIÈRES VÉGÉTALES BIO EN NORMANDIE

22

- » La filière grandes cultures bio
- » La filière légumes frais bio
- » La filière fruits bio
- » La filière PPAM bio - plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- » Les autres filières végétales bio en Normandie

LES PREPARATEURS BIO EN NORMANDIE

34

- » Retour sur les données nationales
- » En Normandie

LA COMMERCIALISATION ET LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIO

37

- » Les distributeurs bio
- » La vente directe
- » La consommation alimentaire de produits biologiques : où en est-on ?

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

44

- » Comité rédactionnel
- » Remerciements
- » Références

Introduction



Cette 8^e édition de l'Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique présente les dernières données disponibles pour chaque filière régionale, des productions animales et végétales biologiques à la commercialisation des produits bio. Elle dresse également des tendances de conversion pour les années 2017 voire 2018.

Comme dans les éditions précédentes, pour la production sont dénombrés les exploitations, les cheptels, les surfaces en agriculture biologique. Les données départementales anonymes sont consolidées au niveau régional. Les principaux chiffres (production, transformation, distribution et consommation) sont fournis par l'Agence Bio (Observatoire National de l'Agriculture Biologique – Chiffres clés 2016, édition 2017). Les analyses et éléments plus qualitatifs (dont les tendances de conversion) sont apportés par l'Association Bio Normandie et la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Pour cette nouvelle édition, des focus ont été réalisés sur des projets d'émergence de filières biologiques telles que la betterave sucrière bio, le lin et le chanvre bio, la valorisation régionale des poules de réforme en bio, et le projet abattoir mobile. L'engagement des acteurs mais aussi des territoires dans le développement de l'agriculture biologique et de plus en plus marqué en Normandie comme en témoigne cet observatoire. La mise en place de Défi Famille à Alimentation Positive pour sensibiliser les consommateurs ou les ouvertures de nombreux points de vente spécialisés bio en région boostent la demande en approvisionnement bio et local.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en France et en Normandie



- L'élevage bovin, l'activité dominante bio - en Normandie

- 2016 : essor sans précédent de la production biologique en France -

Les principaux chiffres annuels de production sont donnés par l'Agence Bio (chiffres clés 2016, édition 2017). L'Association Bio Normandie propose des données prévisionnelles de conversion et d'installation pour l'année 2017.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces bio en France

	France 2016	France 2016/2015
Exploitations	32 264	+ 11,7 %
Surfaces cultivées (ha)	1 538 047	+ 16,3 %
dont en conversion (ha)	483 170	+ 56,4 %
SAU moyenne	48 ha	+ 2 ha
Part SAU en bio	5,7 %	+ 0,79 pt

Source : Agence bio - Chiffres clés 2016

La production agricole biologique a connu un essor sans précédent en France, en 2016, avec une nette reprise des conversions (+ 56,4 % de surfaces totales en conversion). Parallèlement, on note une progression du nombre d'exploitations en bio (+ 11,7 % entre 2015 et 2016) et des surfaces totales cultivées en bio (+ 16,3 % entre 2015 et 2016).

Depuis 2017, cette croissance se confirme : plus de 4 000 nouvelles fermes se sont notifiées auprès de l'Agence Bio sur le 1er semestre 2017. En considérant les surfaces en conversion fin 2016, les surfaces certifiées bio devraient augmenter de + 20 % en 2017 par rapport à 2016 et de + 20 % en 2018 par rapport à 2017.

Fin 2016, en France, 32 264 exploitations agricoles étaient engagées dans l'agriculture biologique, pour une surface en bio (et en conversion) de plus de 1,5 million d'ha, soit près de 6 % de la SAU nationale.



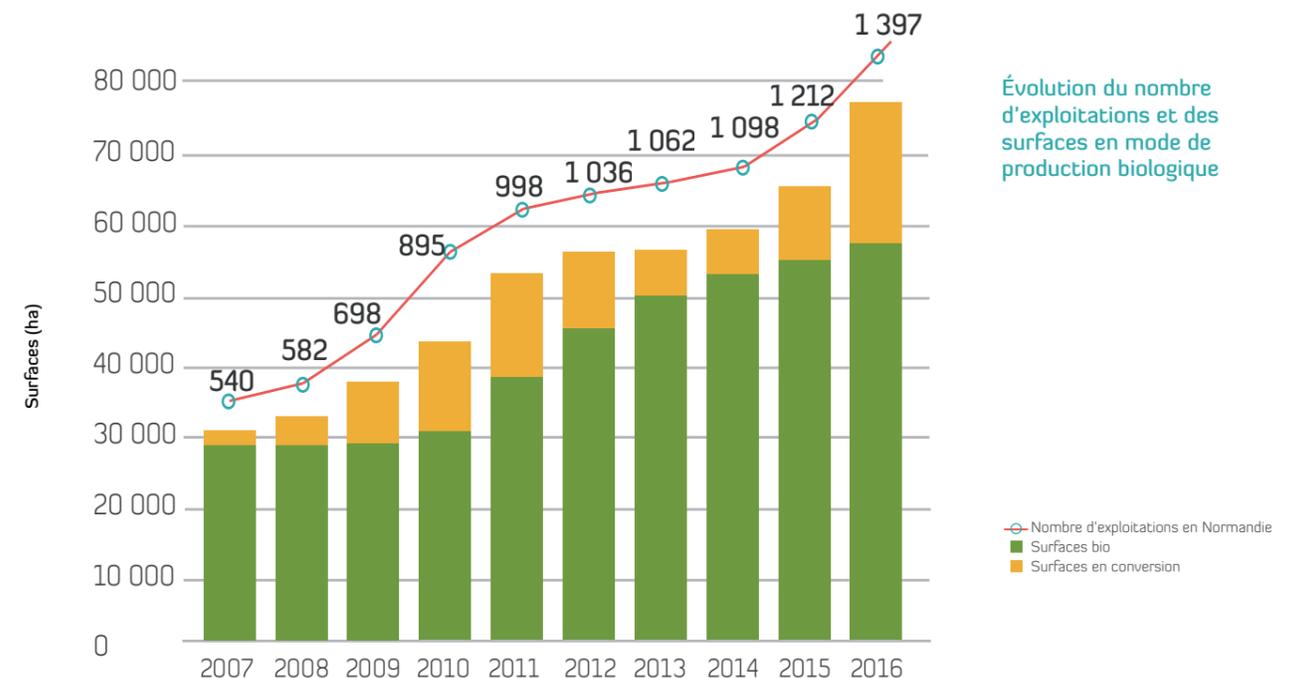
Tout comme à l'échelle nationale, le développement de l'agriculture biologique se poursuit en Normandie. Fin 2016, la région compte près de 1 400 exploitations agricoles bio pour une surface en bio et en conversion de plus de 76 000 ha. La Normandie est la 9^e région française, sur 13 régions métropolitaines, par le nombre d'exploitations conduites selon le mode de production biologique. La taille moyenne de ces exploitations est de 54 hectares.

Fin juin 2017, la Normandie compte 1 536 exploitations agricoles bio, soit 140 de plus en six mois (+ 10 % par rapport à fin 2016).

L'orientation des exploitations normandes en agriculture biologique reste le reflet des productions traditionnelles de la Normandie : élevage bovin (lait et viande), puis céréales, maraîchage et fruits (dont pommes à cidre). Viennent ensuite quelques ateliers diversifiés : poules pondeuses, brebis (quasi exclusivement pour la viande), volailles de chair, chèvres, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, porcs, apiculture, fruits à coque...

Entre 2015 et 2016, les surfaces certifiées bio progressent de 4,3 % sur le territoire normand, les surfaces en conversion (toutes années de conversion confondues) de 92 %. La dynamique de conversion se maintient puisque les surfaces en 1^{re} année de conversion (13 820 ha en 2016) doublent entre 2015 et 2016. Fin 2016, la part de SAU consacrée à l'AB atteint 3,9 % de la SAU normande (contre 3,3 % fin 2015).

Le département de l'Orne, avec 22 342 ha certifiés bio et en conversion, est le 21^e département français (et 1^{er} département normand) considérant les surfaces totales conduites en bio.



Source : Agence bio - Chiffres clés 2016



Chiffres clés 2016	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	Normandie 2016	Normandie 2015/2016	Rang Région
Exploitations	351	432	335	131	148	1 397	+ 15,3 %	9 ^e
Surfaces cultivées (ha)	21 640	22 031	22 342	4 732	5 336	76 081	+ 18,6 %	9 ^e
dont en conversion (ha)	6 812	6 450	4 219	1 077	1 526	20 084	+ 91,6 %	9 ^e
Part SAU en bio	5,7 %	5,2 %	5,7 %	1,3 %	1,3 %	3,9 %	-	10 ^e

Source : Agence bio - Chiffres clés 2016

Tendances conversions 2017	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	Normandie
Nombre d'exploitations ayant entamé leur conversion	50	55	45	18	26	194
Surfaces (ha) C1	3 250	3 300	2 475	966	1856	11 847
Surfaces (ha) C1 + C2 + C3	7 969	8 352	4 620	2 010	3 387	26 338

Source : Association Bio Normandie



» Avec une augmentation du nombre d'exploitations de 14 % par rapport à 2016, l'agriculture biologique normande progresse toujours mais affiche un léger ralentissement par rapport à 2016 (la Normandie suit la dynamique nationale). A la différence des deux dernières années, on observe en 2017 davantage de conversions orientées vers les circuits courts (maraîchage et volailles principalement).

» La production laitière est toujours moteur dans la dynamique de conversion. Depuis 2015, la crise de la filière laitière conventionnelle et la demande de nouveaux volumes de lait bio ont engendré un regain de conversion en production bio. Avec un prix moyen du lait bio payé aux producteurs supérieur à 450 €/ 1 000 litres et une consommation en progression de plus de 15 %, la croissance de la filière laitière biologique montre toujours un intérêt pour de nombreux nouveaux producteurs.

» Des conversions en grandes cultures sont de plus en plus importantes même si la Normandie n'a pas suivi la dynamique nationale. Le secteur des grandes cultures est marqué par d'importantes conversions depuis 2015 au niveau national. Cette dynamique est moins évidente en Normandie en raison de la persistance de plusieurs freins à la conversion des systèmes liniers et betteraviers, du potentiel agronomique des sols profonds du plateau du Neubourg, du Vexin et de la plaine de Caen, et de la vocation exportatrice de ces zones agricoles. Cependant, la fin des quotas européens sur le sucre et l'arrivée de nouveaux acteurs économiques offrent de nouvelles opportunités de développement des surfaces de cultures biologiques dans la région. Cette dynamique de conversion devrait s'accroître dans les prochaines années.

- La Manche : premier département bio normand - en nombre d'exploitations

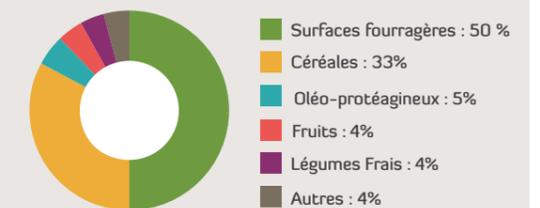
Calvados

- » 351 exploitations bio en 2016
- Perspectives 2017 : 401 exploitations bio**
- » 21 640 ha en bio et conversion
- » 5,7 % de la SAU départementale en bio



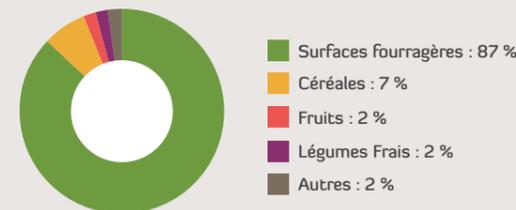
Eure

- » 131 exploitations bio en 2016
- Perspectives 2017 : 149 exploitations bio**
- » 4 732 ha en bio et conversion
- » 1,3 % de la SAU départementale en bio



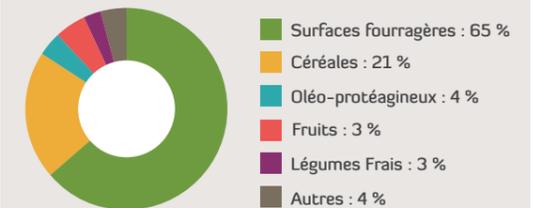
Manche

- » 432 exploitations bio en 2016
- Perspectives 2017 : 487 exploitations bio**
- » 22 031 ha en bio et conversion
- » 5,2 % de la SAU départementale en bio



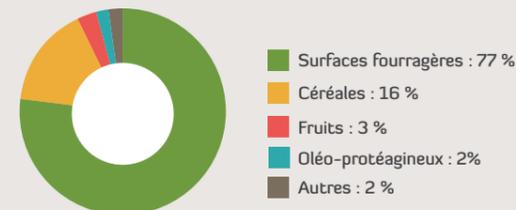
Seine-Maritime

- » 148 exploitations bio en 2016
- Perspectives 2017 : 174 exploitations bio**
- » 5 336 ha en bio et conversion
- » 1,3 % de la SAU départementale en bio

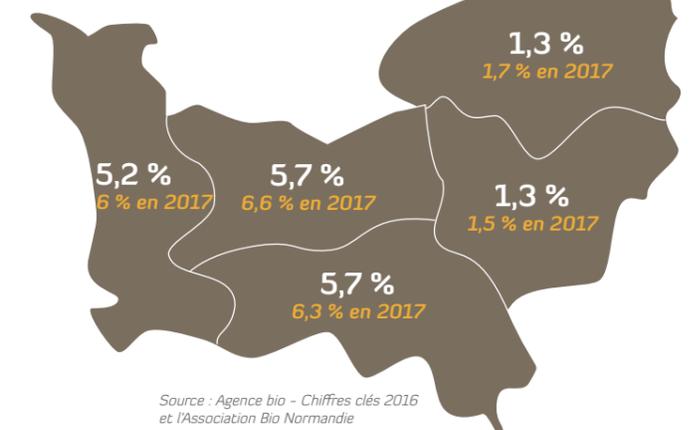


Orne

- » 335 exploitations bio en 2016
- Perspectives 2017 : 380 exploitations bio**
- » 22 342 ha en bio et conversion
- » 5,7 % de la SAU départementale en bio



Pourcentage de la SAU départementale en bio en 2016



Source : Agence bio - Chiffres clés 2016 et l'Association Bio Normandie



Les filières ANIMALES BIO en Normandie

Lait, viande, poules pondeuses, apiculture



- Les filières lait bio -

Les graphiques reprennent l'ensemble des cheptels certifiés bio sans tenir compte de ceux en conversion.

» En 2016 en Normandie



300 EXPLOITATIONS BIO
18 368 TÊTES
(certifiées bio)



29 EXPLOITATIONS BIO
1 610 TÊTES
(certifiées bio)



9 EXPLOITATIONS BIO
516 TÊTES
(certifiées bio)



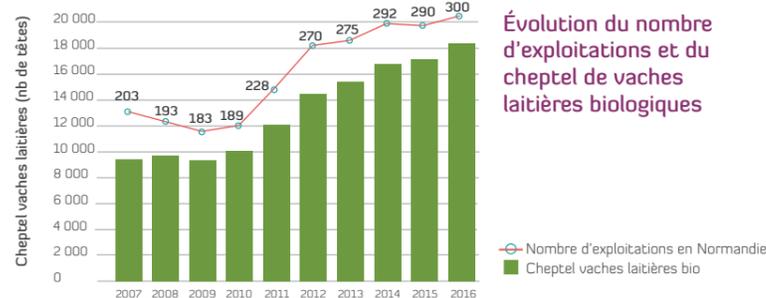
LA FILIÈRE LAIT DE VACHE

LA PRODUCTION

- » 15 % de l'effectif national de vaches laitières certifiées bio
- » La taille du troupeau de vaches laitières certifiées bio : **18 368 têtes** en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **105 exploitations + 4 952 têtes** en conversion

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	7	2
Manche	13	3
Orne	5	0
Eure	0	0
Seine-Maritime	6	1



Source : Agence bio - Chiffres clés 2016

Le nombre d'exploitations bovin lait certifiées bio évolue peu, tout comme le cheptel certifié bio mais le rythme des conversions repart à la hausse (doublement du cheptel de vaches laitières en conversion entre 2015 et 2016), ce qui traduit la dynamique de la filière lait bio régionale. Les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne

confirment leur vocation laitière. Bien que la contribution des territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime à la filière bovin lait bio normande reste encore assez marginale, il n'en demeure pas moins que toutes les conditions sont favorables à une dynamique de conversion plus intense, notamment via la demande des collecteurs locaux.

Avec un prix du lait bio toujours très avantageux (au-delà de 450 € les 1 000 litres contre 300 € en lait conventionnel) et des circuits de collecte facilités, les signaux de la filière restent très favorables.

LA COLLECTE

Les organismes collecteurs

	Association de producteurs	Zone de collecte par département
BIOLAIT	-	14/50/61/27/76
LACTALIS	Lait bio Bray* Lait bio Lactalis Clécy*	14/50/61/27/76
DANONE	Lait bio Danone HN* Lait bio Danone BN*	14/50/76
TRIBALLAT	Lait bio Triballat*	14/50
AGRIAL Filière lait - EURIAL	Association des producteurs coopérateurs de Lait Bio de la Baie	14/50
COOPÉRATIVE D'ISIGNY	Association des producteurs de lait bio d'Isigny	14/50
LAITIÈRE DE LA MOTTE	-	61
SODIAAL UNION	-	61
GILLOT	-	61
LAITERIE BIO DU MAINE	-	61

*Association adhérente de l'Organisation de Producteurs (OP) de lait bio Seine et Loire

Les laiteries présentes sur le territoire normand sont toutes en recherche de lait bio. Certaines souhaitent densifier leurs zones de collecte tandis que d'autres, collectent sur l'ensemble de la Normandie.

Les volumes de lait collectés en région par les opérateurs ne sont pas entièrement transformés sur le territoire normand. Une partie de ce lait est transformée dans les régions limitrophes c'est par exemple le cas de l'usine Lactalis de Clermont dans l'Oise qui s'approvisionne auprès d'une vingtaine de producteurs de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Les livraisons régionales de lait de vache biologique

Le bassin Grand Ouest, qui regroupe les régions Pays de la Loire, Bretagne et Normandie, représente près de 60 % des livraisons nationales de lait de vache bio.

	Collecte lait de vache bio 2016 (en milliers de litres)	% collecte lait de vache bio nationale 2016	Collecte lait de vache bio 2015 (en milliers de litres)	% collecte lait de vache bio nationale 2015
France métropolitaine	566 175	-	571 428	-
Bassin Grand-Ouest	325 419	57,5 %	331 428	58 %
Normandie	73 940	13,1 %	72 100	12,7 %
Pays de la Loire	127 996	22,6 %	131 300	22,8 %
Bretagne	123 483	21,8 %	128 000	22,5 %

Source : EAL, octobre 2017

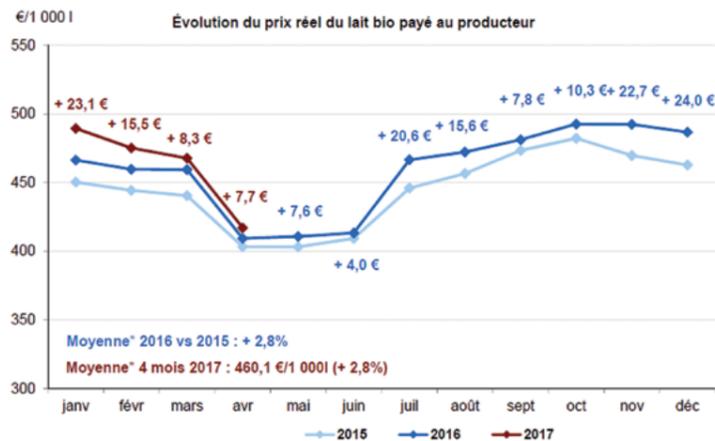
En 2016, au niveau national, les livraisons de lait de vache biologique ont atteint 566,2 millions de litres (en légère diminution par rapport à 2015, en raison de mauvaises conditions climatiques qui n'ont pas permis d'avoir des fourrages en quantité et qualité). La Normandie a livré près de 74 millions de litres de lait de vache biologique, c'est la 3^e région française productrice de

lait de vache biologique (13 % des livraisons nationales), derrière les Pays de la Loire (22,6 % des livraisons nationales) et la Bretagne (21,8 %). La Normandie n'est pas épargnée par le ralentissement du développement de la collecte. Entre 2015 et 2016, le nombre de producteurs de lait de vache bio a progressé de 6,7 % en Normandie mais la collecte régionale de lait bio n'a augmenté que de 2,6 %.

La hausse de la collecte devrait être particulièrement forte en 2018 avec l'arrivée des producteurs engagés lors de la vague de conversion de début 2016. Celle-ci représenterait 945 millions de litres de lait bio collecté en France fin mai 2019 (soit + 68 % par rapport à mai 2016). Aujourd'hui, toutes les laiteries sont à la recherche de lait biologique sur la région.



Le prix du lait bio payé aux producteurs en France



Source : Agence bio, FranceAgriMer, Juin 2017

Le prix réel du lait de vache biologique, pour l'année 2016, était de 460 € / 1 000 litres, soit presque 15 € / 1 000 litres de plus qu'en 2015. La saisonnalité est toujours très marquée.

LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION

Nom laiterie	Sites de transformation	Produits / Marques
Danone	Molay Littry (14)	Yaourts et desserts lactés de la marque Les 2 Vaches
Laitière de la Motte	Monsecret (61)	Camembert et crème fraîche
Gillot SA	Saint Hilaire De Briouze (61)	Camembert au lait cru, Pont l'Évêque AOP, Coulommiers, Brie
Coopérative d'Isigny	Isigny-sur-Mer (14)	Crème, beurre doux, Camembert et Mimolette bio de la marque Isigny Sainte-Mère Gamme bio marque de distributeur (MDD)
Triballat	Cahagnes (14)	Tante Hélène, Vrai
Lactalis	Sainte Cécile (50) - Domfront (61)	Camembert Président
Maîtres laitiers du Cotentin	Sothevast (50)	Produits laitiers frais sous MDD

Unités de transformation régionales coopératives et privées avec leurs produits.

La Normandie compte 6 collecteurs-transformateurs et un transformateur. Ces entreprises distribuent des produits laitiers bio à des grossistes, des grandes surfaces et des magasins spécialisés. Elles sont mixtes, la gamme bio étant complémentaire à la gamme conventionnelle.

La Normandie compte également de nombreux artisans transformateurs de lait de vache biologique qui s'approvisionnent et commercialisent leurs produits en circuits courts.

Vente en volume de produits laitiers bio en France

Le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CNIEL) rassemble et analyse les données relatives au marché du lait et des produits laitiers. Nous présentons ici les données nationales de vente en volume de produits laitiers bio en hypermarchés, supermarchés, hard-discount et commerce en ligne.

Produits bio	Evolution (%) 2017/2016
Lait conditionné	- 5,8 %
Ultra frais	15,5 %
Beurre	10 %
Crème	25,2 %
Fromage	26,5 %

Sources : CNIEL, Conjoncture laitière biologique, mars 2017

En 2017, les ventes de lait conditionné ont reculé de 5,8 % par rapport à 2016. Les ventes restent dynamiques sur les autres segments. Le fromage présente cette année une croissance plus importante que

l'ultra-frais (+ 26,5 % contre 15,5 % pour l'ultra-frais). Cet essor est notable dans un environnement où tous les segments conventionnels reculent en 2017.

La transformation à la ferme

Plus d'une trentaine d'élevages bovins laitiers bio normands possèdent un atelier de transformation à la ferme et pratiquent la vente directe, commercialisent en circuits courts, ou exportent leurs produits. Leurs

produits laitiers bio locaux (fromages, crèmes, yaourts, glaces, beurre,...) sont disponibles à la ferme, sur les marchés et dans divers points de vente (spécialisés bio, fromageries et autres surfaces de vente, commerce

en ligne). On recense un Camembert fermier AOP et un Neufchâtel fermier AOP. La restauration collective achète majoritairement des yaourts et du fromage bio.



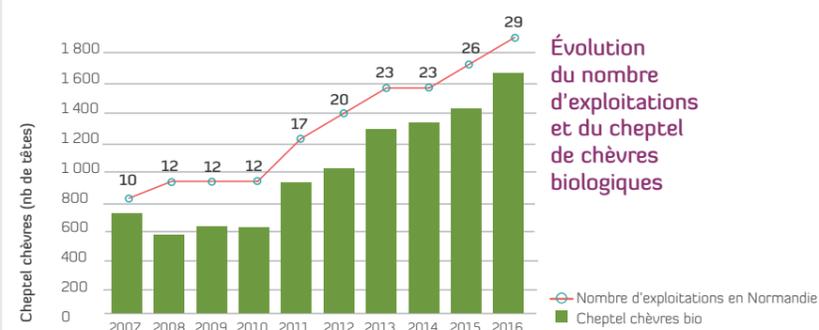
LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE

LA PRODUCTION

- » 3 % de l'effectif national de chèvres certifiées bio
- » La taille du troupeau de chèvres certifiées bio : 1 610 têtes en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 2 exploitations

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	0	1
Manche	1	1
Orne	2	0
Eure	0	0
Seine-Maritime	0	0



Dans la région, le nombre d'exploitations en lait caprin certifiées progresse légèrement, tout comme le cheptel certifié bio. La croissance des élevages caprins bio est souvent corrélée à l'émergence de nouveaux projets d'installation. On note peu de nouvelles conversions dans la région, malgré une demande dynamique sur cette filière. En 2016, au niveau national, les livraisons de lait de chèvre bio progressent de 37,4 % entre 2015 et 2016 (5,7 millions de litres en 2016).

Le réseau Biocoop a lancé en 2017 une filière de lait de chèvre bio, présentée comme la première du genre dans l'Hexagone, dans un contexte où la France est confrontée à une pénurie de production depuis plusieurs années. Cette démarche, menée sous l'égide de DEFI bio (outil de financement et d'aide au bio mis en place par Biocoop) a déjà permis d'assurer pour 2017 «plus de 800 000 litres de lait bio supplémentaires, notamment en sécurisant, par un contrat pluriannuel et à un prix rémunérateur, les producteurs conventionnels désireux de passer en bio», fait valoir Biocoop. Aucun producteur normand n'est impliqué dans cette démarche.

LA TRANSFORMATION

La production de lait caprin bio reste marginale en Normandie, avec des exploitations spécialisées dans la production de fromages pour la vente directe ou la vente à des intermédiaires. Aucune collecte de lait bio n'est organisée, les éleveurs transforment la totalité de leur production de lait. Souvent saisonnière, la production s'étale de mars à novembre et est écoulee, suivant les

exploitations, à la ferme, en AMAP ou via des revendeurs. La demande en produits laitiers caprins en vente directe demeure soutenue et l'offre est très localisée. On observe une demande forte des revendeurs pour de la tomme de chèvre, non satisfaite car nécessitant d'importants volumes de lait.

La valorisation des chevreaux

L'élevage laitier caprin implique la naissance de chevreaux et chevrettes. Des chevrettes sont pour partie conservées pour le renouvellement du cheptel laitier. Les chevreaux mâles ne trouvent que peu de valorisation dans les élevages, ils sont pour beaucoup vendus vivants en filière longue pour une valorisation en viande de consommation humaine ou animale, notamment pour les animaux de compagnie. Cette filière, peu rémunératrice, contraignante en termes de transport, et en décalage avec les pratiques éthiques des éleveurs, les a incités à s'organiser pour mettre au point une valorisation cohérente avec leurs pratiques.

L'abattoir Webert Ricœur de Cany-Barville (76) propose d'abattre et de découper les chevreaux pour privilégier une valorisation en vente directe. Les éleveurs font en grande partie le choix de faire appel à un transformateur pour réaliser pâtés et plats préparés à base de viande de chevreau. Cette piste est confortée et très encourageante, bien que pour le moment la plupart des chevreaux ne soit pas valorisée en bio. En 2016, Webert Ricœur a abattu environ 800 chevreaux ou chèvres. Ces travaux de structuration sont à poursuivre.

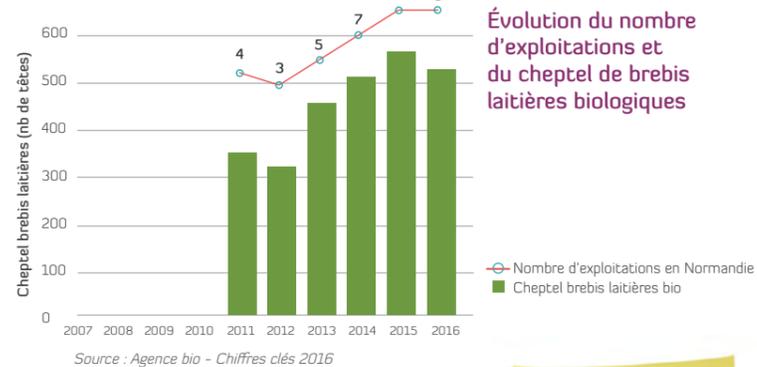


LA PRODUCTION

- » Moins de **1 %** de l'effectif national de brebis certifiées bio
- » La taille du troupeau de brebis laitières certifiées bio : **516 têtes** en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **sous secret statistique**

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	1	0
Manche	1	0
Orne	0	1
Eure	0	0
Seine-Maritime	2	0



Dans la région, on dénombre 9 exploitations avec une activité en brebis laitières bio, avec un troupeau en légère diminution. On ne note pas de nouvelles conversions, malgré une demande dynamique sur cette filière. En 2016, au niveau national, les livraisons de lait de brebis bio progressent de 46,6 % (22,6 millions de litres en 2016).

Avant 2011, pas de distinction entre le cheptel ovins viande et le cheptel brebis laitières.

LA TRANSFORMATION

En Normandie, aucune collecte de lait de brebis bio n'est organisée, seule la vente directe ou la vente à des intermédiaires offre des débouchés pour les produits laitiers biologiques de brebis. Les collecteurs de lait de brebis bio les plus proches se situent en Bretagne : Triballat Noyal et Kerguillet.



L'AMONT DE LA FILIÈRE

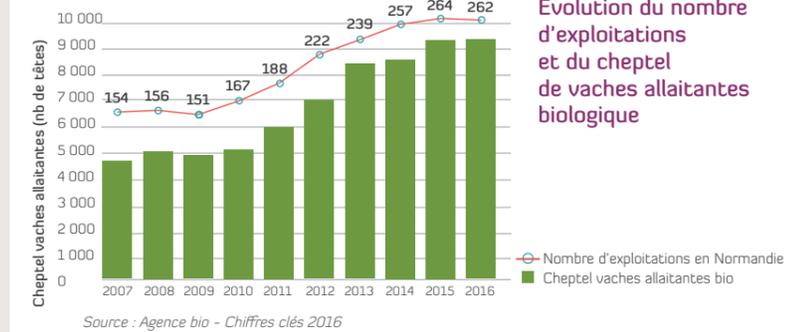


VACHES ALLAITANTES

- » **8 %** de l'effectif national de vaches allaitantes certifiées bio
- » La taille du troupeau de vaches allaitantes certifiées bio : **9 094 têtes** en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **109 exploitations + 2 673 têtes** en conversion

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	6	1
Manche	11	2
Orne	5	0
Eure	5	0
Seine-Maritime	5	0



Le nombre d'exploitations bovin viande certifiées bio n'évolue pas, tout comme le cheptel certifié bio mais le rythme des conversions repart à la hausse (+ 36 % d'exploitations en conversion et + 73 % de têtes en conversion).

Plusieurs explications à cela : l'arrêt de la prime à l'herbe et les incertitudes concernant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ainsi que les difficultés de la filière conventionnelle.

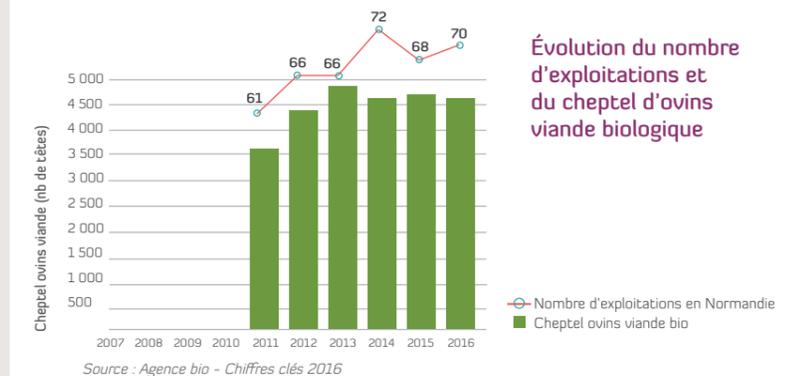


OVINS ALLAITANTS

- » **3 %** de l'effectif national d'ovins viande certifiés bio
- » La taille du troupeau d'ovins viande certifiés bio : **4 632 têtes** en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **10 exploitations + 447 têtes** en conversion

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	1	0
Manche	2	0
Orne	0	0
Eure	0	0
Seine-Maritime	0	0



Le nombre d'exploitations ovin viande certifiées bio évolue peu, tout comme le cheptel certifié bio mais le rythme des conversions repart à la hausse (+ 43 % d'exploitations en conversion et + 18 % de têtes en conversion).

Avant 2011, pas de distinction entre le cheptel ovins viande et le cheptel brebis laitières.

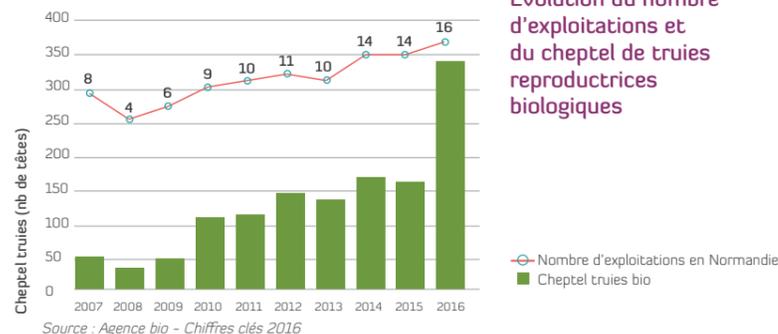


TRUIES REPRODUCTRICES

- » 4 % de l'effectif national de truies certifiées bio
- » La taille du cheptel de truies certifiées bio : **333 têtes** en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **une exploitation en conversion**

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	0	1
Manche	1	0
Orne	2	0
Eure	1	0
Seine-Maritime	2	0



La filière des porcs bio est encore peu développée en Normandie malgré des marchés porteurs pour les porcs charcutiers et des développements prometteurs en GMS et en magasins spécialisés. La production normande certifiée bio progresse légèrement en nombre d'exploitations et en têtes. On enregistre une seule nouvelle conversion en 2016.

A l'image de Fleury Michon qui annonce vouloir atteindre les 20 % de jambon bio d'ici 5 ans, de nouveaux acteurs s'impliquent pour développer cette filière biologique.

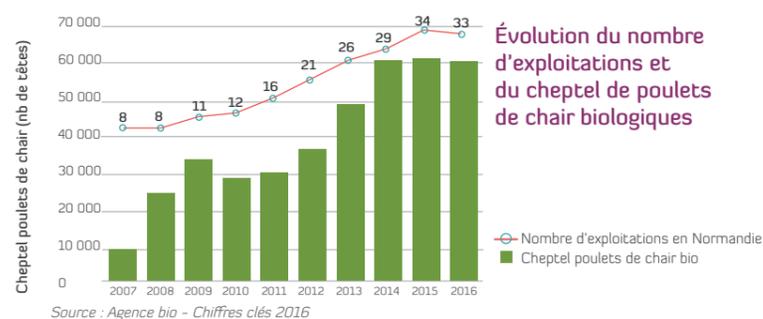


POULETS DE CHAIR

- » Moins de 1 % de l'effectif national du cheptel de poulets certifiés bio
- » La taille du cheptel de poulets certifiés bio : **58 735 têtes** en 2016

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	0	2
Manche	2	1
Orne	2	0
Eure	0	0
Seine-Maritime	1	1



La production de volailles de chair a nettement progressé en Normandie depuis 2011, mais ces chiffres sont à relativiser au regard de leur faible représentativité face à la production nationale bio. En 2016, la production régionale semble se stabiliser. La quasi-totalité des éleveurs de volailles de chair de Normandie pratique la vente directe ou les circuits courts, via une tuerie à la ferme. Plusieurs projets d'installation en volailles de chair sont actuellement en cours. A l'instar des autres filières biologiques, le marché des volailles de chair présente une belle dynamique de croissance, tant sur les volumes produits et la consommation que sur les prix.

Au niveau national, et au cours des deux premières périodes de 2016, les mises en place d'ateliers de l'ensemble des volailles biologiques dans les filières organisées sont en nette progression (+ 6 % par rapport à 2015). Les mises en place d'atelier de poulets bio, qui représentent la majorité de la production de volailles bio, sont en hausse de 5 % tandis que celles de pintades, dont les volumes sont beaucoup plus faibles, reculent de 13 %. Cette hausse de la production de volailles biologiques s'inscrit dans un contexte de consommation de viande bio plutôt positif, avec une augmentation du nombre de consommateurs entre 2014 et 2015, dans un marché général de la viande pourtant morose.

L'AVAL DE LA FILIÈRE

En 2016, la disponibilité en animaux bio a permis un développement des volumes abattus, estimés à 34 100 tonnes au niveau national (+ 15 % par rapport à 2015).

- Filière viande bovine : + 26 % d'abattages (tonne équivalent carcasse) en bovins allaitants, + 9 % en bovins laitiers et + 19 % en veaux bio. Cette progression s'explique par l'arrivée en bio d'animaux issus des conversions de cheptels bovins en 2014 et par les conséquences des conditions climatiques difficiles qui ont accéléré la sortie d'animaux.
- Filière ovin : les abattages progressent de 13 % en 2016.
- Filière porc : les abattages progressent de 7 % en 2016. La stabilité des cours du porc bio et le développement de la demande offrent des perspectives intéressantes pour les producteurs qui choisissent cette production.

LES ABATTOIRS CERTIFIÉS BIO EN NORMANDIE

La Normandie compte 12 sites d'abattage certifiés en agriculture biologique pour l'abattage de volailles, bovins, ovins, caprins et porcins. L'ensemble des départements profite de prestations de ramassage en vif.

La vente directe étant très développée dans les exploitations d'élevage (on en dénombre plus d'une centaine), plusieurs opérateurs proposent un service de découpe et de mise sous vide de viande, alors conditionnée et vendue en caissette ou à la pièce.

Des abattoirs et ateliers de découpe présents dans les régions limitrophes rayonnent sur la Normandie, la proximité géographique et le niveau de service incitent des producteurs à faire appel à eux.

Opérateur de transformation de viande	Adresse	Zone normande de ramassage en vif													
			BOVINS	OVINS	CAPRINS	PORCINS	VOLAILLES	ABATTAGE	MUSCLE PAD	PIECES SOUS VIDE	CHARCUTERIE	PLATS CUISINÉS			
SELVI	23 rue Nicolas Appert 61003 ALENCON	Normandie													
SOCOPA VIANDES Site de Gacé	61230 GACÉ	Normandie													
SOCOPA VIANDES Site du Neubourg	Cours Saint Paul - BP 36 27110 LE NEUBOURG	27 76													
SOCOPA VIANDES Site de Coutances	Rue du Bocage 50200 COUTANCES	NC													
TEBA Abattoir St Hilairien	43 rue de la Vieille Rivière 50600 PARIGNY	Normandie													
WEBERT RICOEUR Site de Beuvillers	Route d'orbéc 14100 BEUVILLERS	14 50 61													
WEBERT RICOEUR Site de Cany Barville	Avenue Maximiliansau 76450 CANY BARVILLE	27 76													
GACÉ VOLAILLES	545 route de Vimoutiers 61230 GACÉ	NC													
LABROUCHE	Rue Jacquard, 27130 Verneuil-sur-Avre	Rayon de 30 km													
SARL DE LA HAUTE BRUYÈRE	4 LA HAUTE BRUYÈRE 14 110 PROUSSY														
BOUCHERIE DU CHEMIN BLANC	Le Chemin Blanc 27300 CARSIX														
ROCHES-BLANCHES	Avenue Maximiliansau 76450 Cany-Barville														
NORMANDIE DÉCOUPES	35 Avenue de Paris, 14370 Méry-Corbon														

... ET POUR LES VOLAILLES DE CHAIR

» Tueries à la ferme pour les volailles de chair

La réglementation permet aux éleveurs de volailles qui souhaitent être autonomes pour l'abattage, de créer une tuerie à la ferme. Seules les volailles élevées au sein de la ferme peuvent être abattues sur place. Deux éleveurs biologiques possèdent une tuerie à la ferme en Normandie.

» **Abattoirs agréés CE et certifiés bio :**

Seuls 2 abattoirs proposent une prestation d'abattage en bio : Gacé Volailles dans l'Orne et la SARL de la Haute Bruyère à Proussy dans le Calvados. Le 3^e abattoir certifié (Labrouche) ne travaille qu'en filière et ne fait pas de prestation.

» **Abattoirs agréés CE et non certifiés bio :**

Les éleveurs qui ne possèdent pas de tuerie à la ferme peuvent faire abattre leurs volailles dans des abattoirs non certifiés bio proches de chez eux. Dans ce cas, l'organisme certificateur effectue un contrôle par an dans l'abattoir et le producteur doit payer cette prestation (environ 250 €/an).

Un abattoir mobile en Normandie ?

Depuis 2016, l'idée a fait son chemin dans la tête de plus de 120 producteurs bio normands. Dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs biologiques sur ce thème, il a été décidé d'approfondir les connaissances et les échanges sur « l'abattoir mobile ». La mise en place d'une démarche d'abattage mobile répond à plusieurs enjeux : respect accru du bien-être animal, rapprochement des éleveurs et des outils de transformation par rapport à l'unité d'abattage, meilleure maîtrise de la qualité et de la traçabilité de la viande, réponse plus qualifiée aux besoins spécifiques d'éleveurs bio, notamment en circuit court, combler l'absence ou le manque d'accès aux sites d'abattage pour certaines espèces, réponse à une attente des consommateurs et réponse aux critères de durabilité.

Une étude de territoire a été entamée en janvier 2017 afin de préciser l'intérêt des éleveurs bio normands pour la création éventuelle d'un abattoir mobile bio multi-espèces sur le territoire. L'intérêt pour le territoire, les consommateurs et les producteurs est réel. L'étude se poursuit en s'appuyant sur le soutien de différentes structures et partenaires pour lever les freins déjà identifiés.

COMMERCIALISATION

UNEBIO | Normandie Viande Bio

Ce groupement de producteurs planifie l'abattage et commercialise des carcasses de bovins, ovins, porcins et volailles. Les abattages des bovins sont réalisés à la Selvi (61), ceux des volailles à Gacé Volailles (61). Par ailleurs, les porcins sont abattus par l'entreprise Holvia à Laval (53) et les ovins à la SOVILEG à Thouars (79).

Ovin 27 | Capseine

Une nouvelle filière pour les agneaux biologiques est structurée mais il n'y a actuellement aucun producteur qui l'alimente.

Bio Direct | ERCA Bio

La structure de commercialisation ERCA Bio est spécialisée dans la viande de porc biologique. Le groupement de producteurs Bio Direct en est actionnaire à 50 % avec Cooperl Arc Atlantique. Les abattages sont réalisés dans les outils de Cooperl Arc Atlantique (départements 35 et 72).

OP Porcs AGRIAL

La coopérative AGRIAL a une activité porcs bio depuis près de 15 ans. Face à l'augmentation de la demande, l'OP recherche de nouveaux producteurs en bio (candidats à l'installation ou éleveurs intéressés par une conversion). La coopérative intervient sur un grand quart nord-ouest de la France, les débouchés sont assurés auprès de partenaires de l'aval.

Nature et Normandie

Norvolailles et Sanders se sont associés pour créer une filière volailles de chair biologique sous le nom Nature et Normandie. Les volailles seront vendues à l'abattoir Labrouche. La filière recherche des producteurs.

Acheteurs et négociants

Plusieurs opérateurs indépendants achètent et organisent la collecte et la commercialisation pour le compte de clients tiers (marques, sociétés de distribution...). Les signaux actuels laissent entrevoir une augmentation des volumes traités en bovins biologiques notamment.

Les grandes surfaces distribuent la moitié de la viande bio

Les grandes et moyennes surfaces (GMS) restent les leaders de la distribution de la viande bio en France. Avec 51 % du volume des ventes, les GMS distancent les boucheries artisanales (15 % des volumes) et les magasins spécialisés bio (16 % des volumes). Les autres circuits de distribution sont : la vente directe (10 % des volumes) et la restauration hors domicile (8 % des volumes). Cette complémentarité des circuits de distribution assure une meilleure visibilité pour la filière en terme de débouchés pour la viande bio. Elle permet aux producteurs de sécuriser une meilleure valorisation de leurs animaux et de proposer aux consommateurs des produits variés. Les professionnels sont confiants dans le maintien du développement de la consommation de viande bio : 71 % des français ont consommé de la viande Bio en 2017.

- La filière poules pondeuses bio -

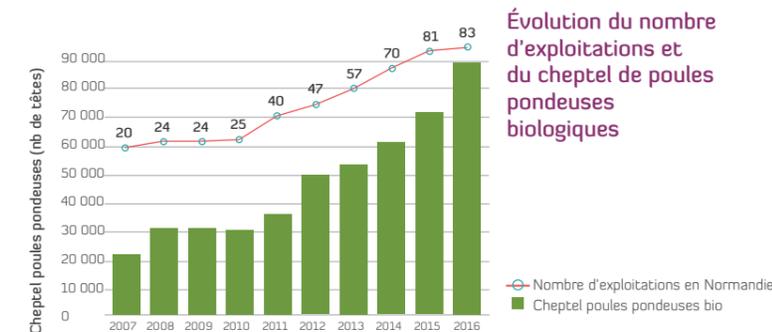


LA PRODUCTION

» 2 % de l'effectif national du cheptel de poules pondeuses certifiées bio
 » La taille du cheptel de poules pondeuses certifiées bio : **87 742 têtes** en 2016

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	0	2
Manche	0	1
Orne	1	0
Eure	2 exploitations en conversion au minimum ; filière en forte progression	0
Seine-Maritime		0



Source : Agence bio - Chiffres clés 2016



Depuis 2011, le nombre d'exploitations et le cheptel normand de poules pondeuses biologiques progressent très nettement (on observe encore une augmentation de 25 % du cheptel certifié bio entre 2015 et 2016) mais ces chiffres sont à relativiser au regard de leur faible représentativité face à la production nationale bio. On trouve dans l'élevage de poules pondeuses biologiques trois catégories en fonction du nombre de poules et des circuits de commercialisation :

- Des élevages de moins de 250 poules pondeuses associées à d'autres productions comme le maraîchage,
- Des élevages entre 1 000 et 2 000 poules pondeuses, le plus souvent des installations avec commercialisation en vente directe,
- Des élevages de plus de 7 000 poules pondeuses tournés vers les filières de conditionnement pour les marchés des grandes surfaces alimentaires.

La Normandie compte une majorité d'élevages de moins de 2 000 poules mais aussi plusieurs élevages de 7 000 à 9 000 poules. Les élevages de grande taille eurois et seinomarin se concentrent au nord-est et au sud-est en raison de la proximité des conditionneurs. Il y a actuellement une demande importante de porteurs de projets sur la mise en place d'ateliers de petite taille (1 000 à 2 000 poules pondeuses) en vente directe.

Hormis la vente directe d'œufs biologiques, 7 sociétés privées spécialisées dans la collecte, le conditionnement et la commercialisation d'œufs proposent des contrats aux éleveurs. Toutes sont à la recherche de nouveaux élevages dans la région.

- La filière apiculture bio -



L'AVAL DE LA FILIÈRE

Au niveau national, le nombre d'œufs bio produits a progressé de 6 % par rapport à 2015. L'effectif de poules est également en forte augmentation : + 10 % par rapport à 2015. La demande en œufs bio

reste très importante. Les professionnels doivent gérer une période de manque en terme d'offres et celle-ci devrait perdurer au moins sur le premier semestre 2017.

LES OPÉRATEURS - CONDITIONNEURS | ACHETEURS D'OEUFS BIO

Société	Localisation	Zone de collecte	Taille minimum de l'élevage
COCORETTE rachetée en 2016 par OEUFS NORD EUROPE	62223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS	76 ouest	1 500 poules
FERME DE L'OLIVET	78950 GAMBAIS	27 sud	9 000 poules
CDPO	51310 ESTERNAY	nc	nc
DOMAINE DU VIEUX PRESOIR	27320 LA MADELEINE DE NONANCOURT	nc	nc
EARL DE LA PORTE DES CHAMPS	27700 GUISENIERS	nc	nc
SARL AVICOLE DE L'OUEST	50370 LE GRAND CELLAND	nc	nc
SOCIÉTÉ NORMANDE D'OVOPRODUITS	14290 SAINT MARTIN DE BIENFAITE	nc	nc

VALORISATION DES POULES DE RÉFORMES BIO EN NORMANDIE

Il n'existe pas à ce jour en Normandie de filière de valorisation pour les poules de réforme bio, et chaque éleveur recherche des solutions (vente en circuit court, transformation en terrine, ...). L'Association Bio Normandie et UNEBIO réfléchissent aujourd'hui à des pistes de valorisation pour les poules de réforme biologiques normandes.

Un test d'abattage sera réalisé à Gacé (abattoir certifié bio pour l'abattage des volailles et partenaire d'UNEBIO) sur 100 ou 200 poules courant 2018. Une analyse des résultats obtenus (poids carcasse, qualité des carcasses, rendement, etc.) sera réalisée. Si ce test s'avère concluant, le développement d'une filière pourrait voir le jour en 2018.

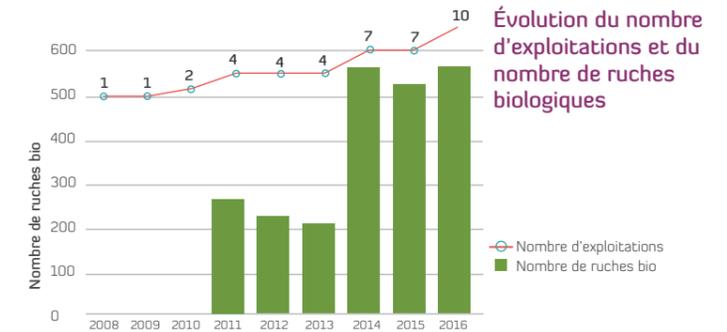


LA PRODUCTION

» Moins de 1 % de l'effectif national de ruches certifiées bio
 » Le nombre de ruches certifiées bio : 556 ruches en 2016

Tendances 2017

	Conversions
Calvados	1
Manche	1
Orne	0
Eure	Pas de nouvelles conversions ou installations
Seine-Maritime	Pas de nouvelles conversions ou installations



Source : Agence bio - Chiffres clés 2016

Le nombre d'exploitations avec des ruches bio semble se stabiliser en Normandie et cette activité reste encore peu développée dans la région. L'apiculture représente l'activité principale de 5 producteurs bio en Normandie. Les autres ruches bio comptabilisées proviennent d'ateliers de diversification d'exploitations dont l'activité principale peut être le maraîchage ou l'élevage.



L'AVAL DE LA FILIÈRE



Les producteurs régionaux pratiquent principalement la vente directe aux consommateurs (vente à la ferme, sur les marchés, livraison aux particuliers). Certains commercialisent également leurs produits par le biais de magasins collectifs et de magasins spécialisés bio régionaux ou des AMAP.

- Les autres filières animales bio en Normandie -

La Normandie compte également quatre producteurs de lapins certifiés bio.



PISCICULTURE ET PRODUCTION DE COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

Les produits issus de l'aquaculture peuvent également être certifiés bio.

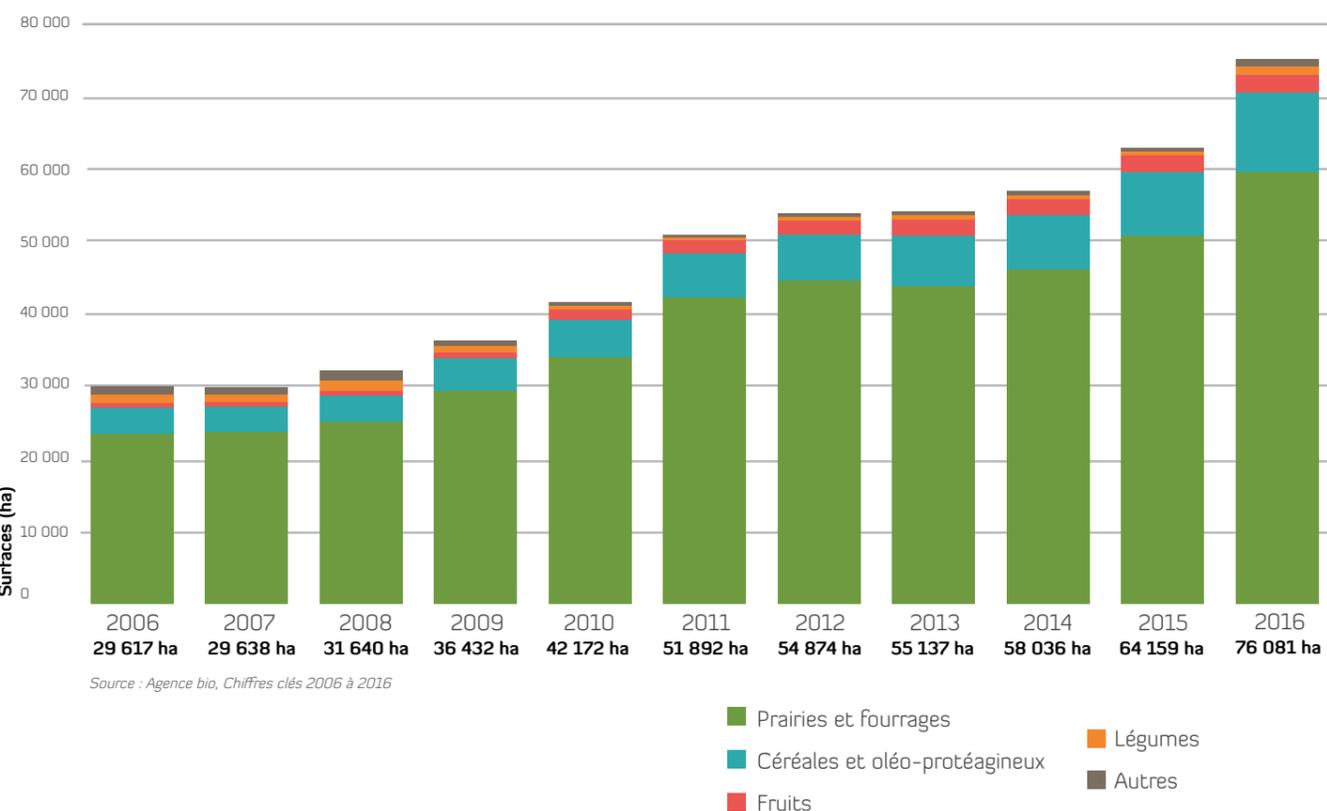
Les crustacés, coquillages, poissons et algues bio répondent au règlement européen 710/2009 relatif à la production biologique d'animaux d'aquaculture et d'algues marines.

Fin 2017, la Normandie compte 6 entreprises ayant déclaré une activité de crustacés et coquillages bio. Elles sont toutes situées dans le département de la Manche.

Les FILIÈRES VÉGÉTALES BIO en Normandie



Évolution de la répartition des surfaces cultivées en bio en Normandie



La Normandie conforte sa spécialisation laitière, y compris en agriculture biologique, comme le démontre la forte hausse des surfaces fourragères entre 2015 et 2016. 2016 a permis de dépasser les 76 000 ha conduits en AB en Normandie.



- La filière grandes cultures bio -

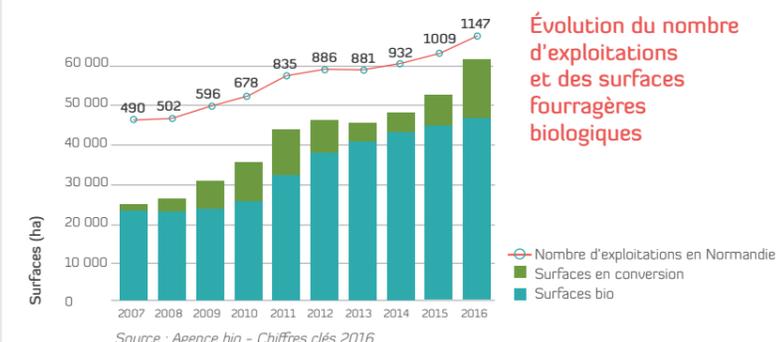
L'AMONT DE LA FILIÈRE

FOURRAGES BIOLOGIQUES

- » 79 % de surfaces fourragères dans les surfaces totales en bio et conversion
- » Surfaces toujours en herbe certifiées bio : 71 % des surfaces fourragères certifiées bio normandes
- » Total surfaces fourragères certifiées bio : 45 442 ha en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 14 911 ha (STH et cultures fourragères)

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	23	3
Manche	30	4
Orne	19	3
Eure	3	0
Seine-Maritime	9	1



Les surfaces fourragères certifiées bio évoluent peu en Normandie (+ 4 % entre 2015 et 2016) mais le rythme des conversions est en hausse (+ 91 % de surfaces fourragères en conversion C1 + C2 en 2016 par rapport à 2015). Cette augmentation fait écho à la reprise des conversions de systèmes laitiers de la région.

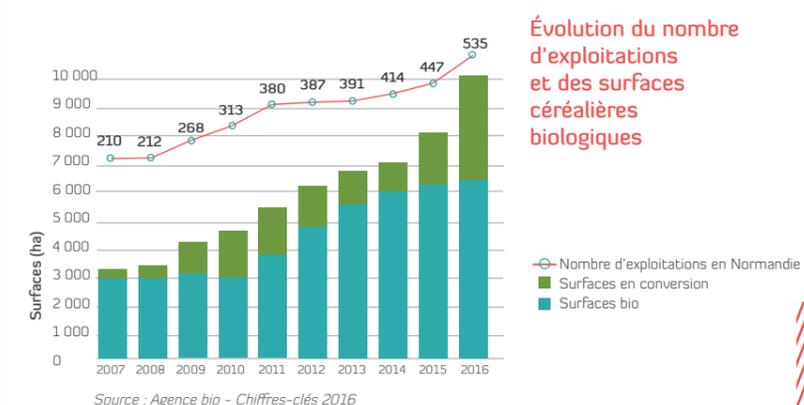
Les exploitations en grandes cultures intègrent souvent une surface fourragère dans leur assolement en conversion pour pouvoir conduire des rotations équilibrées. Atout agronomique indéniable, la prairie temporaire de luzerne entraîne néanmoins des difficultés sur sa commercialisation. Concernant les exploitants éloignés d'une usine de déshydratation, la vente directe et la collaboration avec des éleveurs restent les meilleurs moyens pour la valoriser. Ces disponibilités en fourrages issus des exploitations en polyculture offrent des opportunités pour les exploitations d'élevage en situation de déficit fourrager (cas de sécheresse). La mise en place de bourses d'échange de fourrages favorise la rencontre entre l'offre et la demande.

CÉRÉALES BIOLOGIQUES

- » 4 % des surfaces françaises certifiées bio
- » Surfaces en céréales certifiées bio : 6 236 ha en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 3 663 ha

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	4	0
Manche	2	0
Orne	5	0
Eure	5	0
Seine-Maritime	6	0



Les surfaces en céréales certifiées bio évoluent peu en Normandie (+ 3 % entre 2015 et 2016) mais le rythme des conversions est en hausse (doublement des surfaces céréalières en conversion C1 + C2 en 2016 par rapport à 2015).

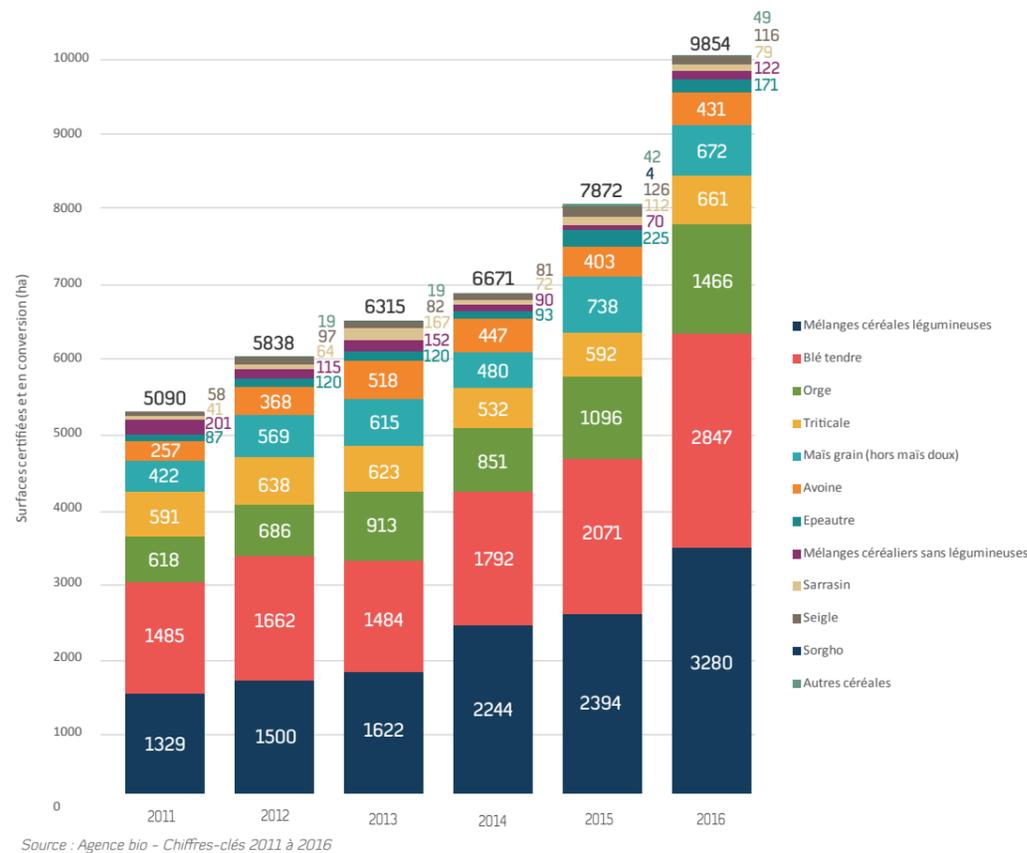
Les filières de céréales biologiques sont assez bien structurées et, outre la présence des opérateurs historiques BIOCER, l'UFAB et la SA Pinault qui interviennent sur le quart Nord-Ouest de la France, des coopératives conventionnelles, telles que SEVEPI, Cap Seine et NORIAP s'engagent dans la certification de leurs silos.

De nouveaux opérateurs, tels que la Coopérative de Creully, ouvrent de nouveaux marchés (objectif de

7 500 t d'ici 2022). La coopérative Agrial réfléchit à la manière d'assurer la collecte des céréales bio produites par ses adhérents sur son territoire.

La mauvaise récolte de 2016 en bio, tant en quantité qu'en qualité, a eu des conséquences négatives pour les opérateurs. Plus positivement, cette mauvaise récolte a permis de limiter les importants volumes de C2 attendus. Les opérateurs de la filière grandes cultures sont toujours à la recherche de produits à destination de l'alimentation humaine et de cultures contractuelles à forte valeur ajoutée (blé meunier, céréales secondaires, maïs...).

Évolution de l'assolement en céréales en Normandie



Les conversions ont été stimulées par les baisses de prix en agriculture conventionnelle et les aides à la conversion en AB. En 2017, le mouvement s'est poursuivi. Mais les conversions sont plus importantes dans les zones à potentiel de rendement plus faible (50 qx/ha en conventionnel) que dans les zones à fort potentiel (100 qx / ha en conventionnel), expliquant ainsi la dynamique de conversion plus limitée dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Comme le souligne l'Agence Bio en septembre 2017, "les grandes cultures enregistrent pour la troisième année consécutive, un nombre d'engagements important avec 638 opérateurs supplémentaires au premier semestre

2017 contre 696 sur la même période l'année passée. Cela confirme la forte dynamique de ce secteur en bio qui conditionne le développement d'autres filières. Après une collecte 2016/2017 en recul, la filière est encore dépendante d'importations, mais l'augmentation récente de la production devrait permettre dans les deux prochaines années de promouvoir des produits d'origine France."

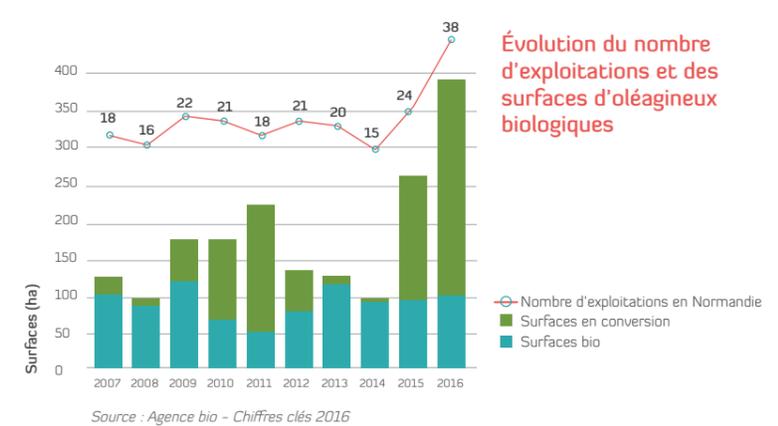


OLÉAGINEUX BIOLOGIQUES

- » Moins de 1 % des surfaces françaises certifiées bio
- » Surfaces en oléagineux certifiées bio : 97 ha en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 287 ha



Les surfaces en oléagineux certifiées bio évoluent peu en Normandie (+ 6 % entre 2015 et 2016) et la hausse affichée des surfaces en conversion (uniquement du C1) est à prendre avec précaution. En effet, les cultures d'oléagineux sont encore peu développées en Normandie en raison de la grande variabilité des rendements



(pression des ravageurs ou enherbement), qui décourage les producteurs de se lancer dans ces productions.

Pourtant, ces cultures ont des atouts agronomiques (diversification de la rotation, culture sarclée, racine pivotante...) et connaissent une forte demande sur les marchés.



PROTÉAGINEUX BIOLOGIQUES

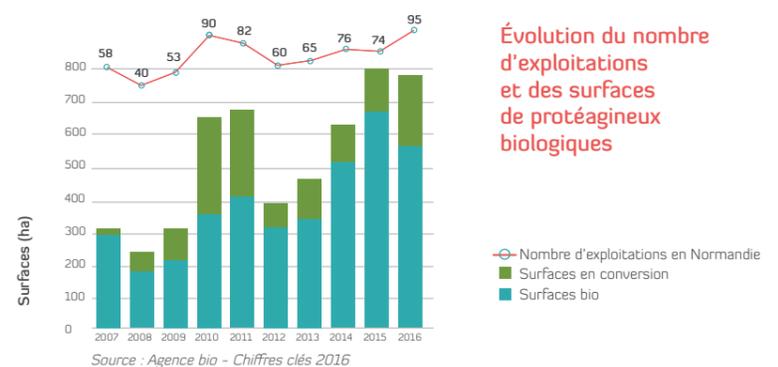
- » 3,5 % des surfaces françaises certifiées bio
- » Surfaces en protéagineux certifiées bio : 550 ha en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 216 ha



En 2016, les surfaces de protéagineux certifiées bio ont diminué par rapport à 2015 (- 16 %) mais les surfaces en conversion (C1 + C2) progressent de 66 % et suivent la même dynamique de conversion que les surfaces en céréales.

Marqueurs de la filière biologique, les associations céréales-protéagineux sécurisent les rotations et participent à l'autonomie alimentaire des élevages.

Le pic des surfaces en conversion de 2010 et 2011 s'explique par une mise en culture importante de protéagineux intégrés dans les surfaces en deuxième année de conversion. Cette pratique courante est encouragée par de bons rendements et une forte demande en alimentation animale. Une fois la conversion passée, les rotations se stabilisent en n'intégrant qu'une faible part de protéagineux (itinéraire technique délicat). Les surfaces en conversion de 2012, 2013 et 2014 suivent la même logique mais tendent à se maintenir dans les assolements bio. A noter une demande croissante en lentilles et lentillons pour l'alimentation humaine.

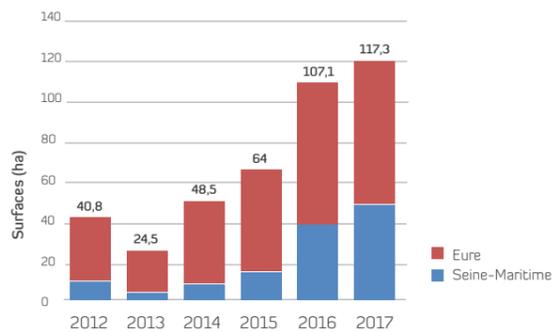


La filière légumes secs en France est largement déficitaire. D'après le diagnostic des filières légumineuses à destination de l'alimentation humaine en France réalisé par Solagro en 2015, la production nationale, conventionnelle et bio, ne couvre que 27 % des besoins (même proportion pour la production uniquement bio). La part des superficies cultivées en bio par rapport à la surface totale cultivée en France (bio et conventionnel) est en revanche très significative : 33 % des surfaces de légumes secs sont en bio.

Fin 2016, 1 046 fermes bio en France cultivaient des légumes secs en production principale, soit l'équivalent de 8 658 hectares, dont 660 en conversion.

Les conversions massives dans le secteur des grandes cultures en 2016 entraîneront une croissance certaine des surfaces cultivées et des volumes disponibles en bio à partir de 2018. Mais dans un marché concurrentiel et ouvert comme celui des légumineuses, les producteurs bio doivent s'organiser pour maîtriser leur commercialisation et capter la valeur ajoutée.

Surfaces cultivées en lin textile biologique par départements de 2012 à 2017 en Normandie



Le lin textile biologique : une filière en développement

La culture du lin textile est largement répandue en Normandie. C'est une culture industrielle très présente dans les assolements traditionnels, rémunératrice, et attachée à un tissu coopératif et privé de première transformation, le teillage, qui isole la filasse destinée au textile, à la corderie, à la papeterie, à l'industrie des matériaux composites et du bâtiment. L'association Lin et Chanvre Bio (LCBio), créée en 2013, regroupe en 2017 40 adhérents (producteurs bio cultivant du lin textile ainsi que plusieurs entreprises de valorisation et la société civile).

La filière lin bio est encore en développement en Normandie, les surfaces cultivées sont en constante augmentation et atteignent 117 ha en 2017, essentiellement dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (pour 54 750 ha de lin en Normandie en 2016).

Le lin fait partie des cultures industrielles auxquelles les producteurs sont attachés, à l'instar de la betterave sucrière ou du colza. L'enjeu pour LCBio est de favoriser un développement constant de la demande en fibre de lin biologique par l'industrie du textile et ainsi permettre aux agriculteurs de conserver une culture industrielle à forte valeur ajoutée dans leur assolement pendant leur passage en agriculture biologique. En 2017, trois teillages sont certifiés Global Organic Textile Standard pour la fibre de lin bio en Normandie : Terre de Lin, Coopérative de Teillage de Lin du Neubourg et Coopérative de Teillage du Vert Galant. Ces coopératives permettent à leurs adhérents de valoriser leur production en cas de conversion bio. La graine, fortement demandée, est aussi très bien valorisée.

L'Association Bio Normandie et le GAB Ile-de-France accompagnent chaque année les producteurs dans leurs choix techniques et animent le réseau des producteurs bio pour échanger sur leurs pratiques et leurs résultats.

Vers une filière betteraves à sucre bio

La betterave sucrière s'étend en France sur 405 000 ha en 2016. C'est une culture historique, à forte valeur ajoutée, réglementée par des quotas (droits à produire). La production « réglementaire » de sucre de betterave est de 4,79 millions de tonnes. Avec l'arrêt des quotas au 1^{er} octobre 2017, la hausse des surfaces à prévoir est estimée à + 20 %.

L'absence de filière bio freine les conversions et explique la mixité des fermes bio en Normandie : les agriculteurs qui passent en bio gardent leur production de betteraves en conventionnel ou remplacent cette culture à forte valeur ajoutée par des légumes de plein champ. Le potentiel de conversion en système betteravier est élevé (30 140 ha de betteraves sucrières en Haute-Normandie en 2016).

Le réseau FNAB, via un groupe inter-régional composé de producteurs, de semenciers, d'industriels et d'universitaires, a entrepris de développer cette filière par l'expérimentation sur les aspects techniques de production, et l'étude du marché et de la demande des industriels à l'aval.

Un potentiel de développement local pour la filière chanvre bio

Le chanvre est cultivé en France en agriculture biologique dans diverses régions, Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Champagne...

Il existe une forte demande en chènevis (graine) pour l'alimentation humaine en agriculture biologique. Riche en Oméga 3 et 6 et en protéines, elle se décline en huile, en graines torréfiées, en graines décortiquées, en farine, en lait végétal et ses dérivés...

La plante de chanvre, depuis des millénaires utilisée pour sa fibre, trouve aujourd'hui ses débouchés en fibre bio dans l'industrie papetière principalement.

Des producteurs de Normandie, accompagnés par l'Association Bio Normandie et les Défis Ruraux, cultivent du chanvre depuis maintenant plusieurs années. Ils se sont très rapidement confrontés à la difficulté de valoriser un produit dont l'essentiel des débouchés oblige à défibrer la tige, c'est-à-dire séparer la chènevotte (partie interne rigide) de la fibre libérienne (partie externe plus souple).

Pour sa valorisation textile, les filières sont aujourd'hui en phase de recherche et développement, pour adapter le savoir-faire et les itinéraires techniques aux pratiques culturales actuelles.

Beaucoup d'opérateurs, dont Lin et Chanvre Bio, mènent des recherches opérationnelles pour remettre cette fibre textile sur le devant de la scène, et notamment en agriculture biologique.

L'objectif des recherches de LCBio est de déterminer un itinéraire technique pour le chanvre, permettant d'obtenir une paille susceptible d'être teillée sur les outils liniers et une qualité de fibre répondant aux exigences de la filière textile.

LA COLLECTE

OPERATEUR	LOCALISATION	ACTIVITÉ	Ble	Orge	Triticale	Mais	Avoine	Autres céréales**	Tournefort	Colza	Lin graines	Soja	Féverole	Pois	Lupin	Lentilles vertes	Lentilles	Lin fibre	Chanvre fibre	Lucerne	Betteraves rouges	
BIOCER	27180 LE PLESSIS GROHAN	COOPERATIVE 14 / 61 / 27 / 76																				
CAPSEINE	76130 MONT SAINT AIGNAN	COOPERATIVE 14 / 61 / 27 / 76																				
AXEREAL BIO	41000 BLOIS	COOPERATIVE 14 / 61 / 27 / 76																				
NORIANP	80440 BOVES	COOPERATIVE 76																				
SEVEPI	27120 DOUAINS	COOPERATIVE 76/27																				
UFAB	22402 LAMBALLE	COLLECTEUR PRIVE 14 / 50 / 61																				
EDOU BREIZH	35150 JANZE	COLLECTEUR PRIVE 14 / 50 / 61 / 27 / 76																				
SA PINAULT	35720 PLEUGUENEUC	COLLECTEUR PRIVE 14 / 50 / 61 / 27 / 76																				
COOPERATIVE DE CREULLY	14 480 CREULLY	COLLECTEUR PRIVE 14 / 50 / 61																				
UCDV	27150 SAUSSAY LA CAMPAGNE	DESHYDRATION PRIVE 27																				
LUNOR	76810 LUNERAY	TRANSFORMATEUR																				
ALLAIRE	45640 SAINT AIGNAN DES GUÉS	TRANSFORMATEUR 14 / 50 / 61 / 27 / 76																				
TERRE DE LIN	76630 DOUVREND	TEILLEUR COOPERATIF 76																				
COOPERATIVE DE LIN DU VERT GALANT	76690 SAINT ANDRE SUR CAILLY	TEILLEUR COOPERATIF 76																				
COOP DE TEILLAGE DE LIN DU NEUBOURG	27110 LE NEUBOURG	TEILLEUR COOPERATIF 27																				
AGROCHANVRE	50720 BARENTON	TRANSFORMATEUR 14 / 50 / 61																				

■ Céréales ■ Oléagineux ■ Protéagineux ■ Autres



La dynamique de conversion se poursuivant en grandes cultures, et la demande continuant d'augmenter, les opérateurs collecteurs, coopératifs et privés, sont impliqués sur ce marché. Les capacités de stockage en silos certifiés bio sont en croissance, avec plusieurs

projets en cours d'agrandissement, de construction et de certification de silos. Des besoins nationaux non satisfaits offrent des opportunités au développement de cultures diversifiées : graines de lin, colza, lentilles vertes et légumes secs en général, quinoa, sarrasin.

* Données non exhaustives - **seigle, épeautre, engrains, sarrasin

Meunerie



Moulins	Origine principale des céréales transformées
Biocer (27)	Nord-Ouest
Moulin de Vittefleury (76)	France dont 75 % Normandie
Moulin d'Auguste (27)	100 km autour du moulin : Yvelines et Eure
Minoterie Rousard (50)	Bretagne, Normandie
Moulin de Persard (50)	40 km autour du moulin
Moulin de la Peltrie (61)	Fermes bio du Perche (61) et Nord-Ouest
Moulins d'Alençon (61)	Fermes bio du Perche (61)

La Normandie compte 7 moulins certifiés en agriculture biologique. Les moulins bio normands s'approvisionnent en céréales françaises, et pour la plupart produites dans un périmètre plus ou moins rapproché du moulin.

En termes de technologie, on trouve à la fois des moulins à cylindre et à meules de pierre. Les types de grains écrasés sont assez divers, en majorité du blé tendre meunier, mais aussi de l'épeautre, petit épeautre, seigle, sarrasin. La plupart des volumes sont destinés aux opérateurs agroalimentaires (boulangeries, biscuiteries...), et pour partie à la distribution en sachets de 1 à 5 kg.

Transformation

La boulangerie biologique continue son développement en dents de scie, avec à la fois des boulangeries bien installées qui perdurent, et un turn-over assez conséquent pour les boulangeries qui mettent en place une gamme de pains bio sans la conserver longtemps, à la manière d'un pain spécial. Les boulangeries 100 % bio trouvent leurs marchés dans les grands centres urbains mais aussi en zone rurale et à travers tout le territoire, par le biais de la livraison de points de vente. Par ailleurs, les terminaux de cuisson certifiés sont toujours très dynamiques, notamment en grandes surfaces alimentaires, spécialisées bio ou non. On note également l'installation de quelques paysans boulangers bio.

La transformation agroalimentaire de céréales biologiques, notamment en biscuiterie ou en pain de mie, biscottes, compte quelques entreprises en Normandie comme la Biscuiterie de L'Abbaye, Rouger Production, NorPain, Tipiak. On peut noter des entreprises en développement comme Mignardiz, Saveur Sauvage et « 4 à cinq » sur la partie biscuiterie.

Les madeleines Jeannette se lancent dans le bio

Depuis leur reprise en 2015, les madeleines Jeannette installées près de Caen ne cessent de se développer. Fin avril 2017, elles lancent une gamme biologique, une production de madeleines sans gluten devrait également voir le jour. Afin d'avoir la capacité suffisante pour répondre à la demande actuelle, une deuxième usine a ouvert ses portes en septembre 2017.

La « Patte Jeanjean » propose de nouvelles références bio

L'entreprise « La Patte Jeanjean » implantée dans la pépinière d'entreprises CCI Intech de Damigny, à côté d'Alençon, propose des légumes secs bio et des pâtes artisanales bio produites à partir des céréales de la ferme familiale du Perche. La nouveauté 2017 : une gamme de pâtes à base de chanvre, toujours cultivé dans le Perche. Les produits sont commercialisés dans les magasins bio, épicerie et certaines grandes surfaces de la région.

- La filière légumes frais bio -

L'AMONT DE LA FILIÈRE



LÉGUMES FRAIS BIOLOGIQUES

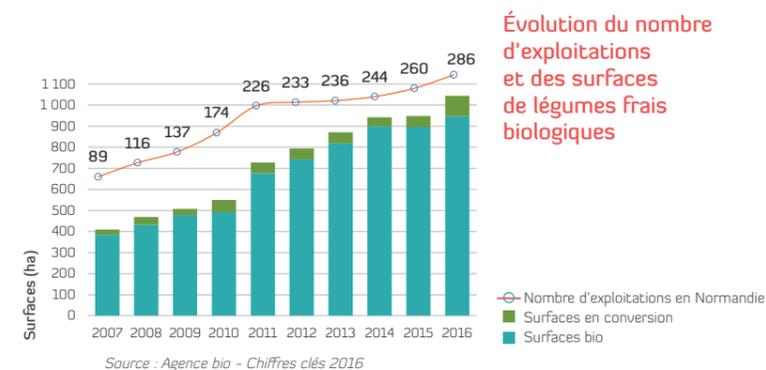
- » 5 % des surfaces françaises certifiées bio
- » Surfaces en légumes certifiées bio : 947 ha en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 97 ha

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	1	6
Manche	2	6
Orne	1	4
Eure	0	5
Seine-Maritime	4	6



Les surfaces comptabilisées comprennent uniquement les surfaces en légumes cultivées sur une année donnée et n'intègrent pas les surfaces en rotation.



Le nombre d'exploitations légumières bio poursuit sa progression (+ 10 % entre 2015 et 2016) et les surfaces légumières en conversion repartent à la hausse (+ 87 % entre 2015 et 2016). Chaque année, de nombreux porteurs de projet cherchent à s'installer mais le facteur limitant demeure l'accès difficile au foncier. L'engagement des collectivités territoriales peut favoriser l'installation de porteurs de projet et la mutation des surfaces agricoles vers l'agriculture biologique.

Avec une croissance record du marché des légumes frais bio en 2016, la filière des légumes biologiques en France est en progression constante depuis 2011. Comme le précise l'Agence Bio, "les producteurs de légumes s'engagent de plus en plus en bio en 2017 : 542 fermes ayant comme activité principale la production de légumes se sont engagées au cours du premier semestre 2017, ce qui représente 12 % de l'ensemble des producteurs de légumes bio."

Si le marché est en croissance, l'offre française reste insuffisante pour fournir la demande massive, soudaine et simultanée des enseignes de la grande distribution. Les engagements sont nécessaires pour répondre à la demande et au changement d'échelle de la bio. La filière doit par ailleurs poursuivre sa structuration pour assurer la pérennité de ces engagements dans un secteur sensible à la logistique.

Les légumes de plein champ font face à une demande croissante pour certains légumes (betterave rouge, carotte, oignon). Les producteurs sont de plus en plus démarchés par différents opérateurs économiques et incités à engager des surfaces dans ces productions.

La production de pommes de terre biologiques se développe en Normandie, parallèlement à l'intérêt croissant pour la production légumière.

Après une campagne 2016 difficile dans la moitié nord de la France et une forte pression « mildiou », l'offre en pommes de terre de consommation bio pour 2016/2017 sera probablement réduite en termes de volumes et les calibres plus petits pour les opérateurs septentrionaux. La qualité de l'offre existante est variable mais avec néanmoins la présence de qualités satisfaisantes.

Il va donc y avoir de la tension sur les variétés très demandées (Charlotte, Mona Lisa) mais leur rareté sur le marché peut permettre de faire découvrir des variétés plus méconnues comme Passion ou Allians.

Une grande diversité de systèmes maraichers en Normandie

L'installation en agriculture biologique offre un fort dynamisme, en 2016, 47 nouveaux agriculteurs biologiques s'installaient sur la Normandie.

Parmi les projets d'installation en maraichage, la permaculture suscite un vif intérêt chez de nombreuses personnes, notamment non issues du milieu agricole. Le maraichage sur petite surface apparaît donc comme accessible à tous : besoin en foncier très réduit, investissements de départ faibles, vulgarisation des techniques culturales...

Les projets qui s'inscrivent dans ces modèles ont généralement une surface cultivée de quelques milliers de mètres carrés : de 1 000 m² à 1 ha par personne. Les légumes sont cultivés en association et se succèdent très rapidement : un légume est implanté avant que celui en place ne soit récolté. L'outillage est essentiellement manuel, il n'y a pas de tracteur ou parfois un motoculteur. Du matériel spécifique a été développé, comme un semoir de précision 6 rangs. Avec l'irrigation, les serres représentent finalement le principal investissement à l'installation.

Au-delà de ces aspects techniques, ces projets se caractérisent par : l'autonomie du système, une absence ou peu du travail du sol, une volonté de préserver et d'enrichir la biodiversité...

Afin de sécuriser ces projets d'installation variés, plusieurs pistes sont à envisager : formation, salariat, production de références, accompagnement, espace test agricole...

Les Espaces Test Agricoles permettent aujourd'hui aux porteurs de projets aux profils diversifiés de tester leur projet et d'acquérir les compétences nécessaires à une installation réussie. Aujourd'hui, trois Espaces Test Agricoles sont présents en Normandie, Biopousses, l'ETA de la Communauté de l'Agglomération Havraise et l'ETA du Perche. D'autres projets sont en cours de mise en place.

Rhizome, en tant que Coopérative d'Activité et d'Emploi, est une couveuse d'activité. Elle assure également des fonctions d'animation et d'accompagnement des porteurs de projet.

L'AVANT DE LA FILIÈRE

Deux opérateurs régionaux, Lunor et les Ets Duchemin, achètent et transforment la pomme de terre ou la betterave rouge biologiques.

Agrial (Branche légumes) recherche de nouveaux producteurs pour développer sa gamme de légumes bio. La coopérative est présente sur le territoire avec trois entreprises de préparation de légumes. Priméale conditionne et commercialise des légumes de 1^{re} gamme principalement des carottes, salades, poireaux et pommes de terre. Florette est le pionnier des salades et des légumes frais prêts à l'emploi (4^e gamme). Créaline est spécialisée dans la production de soupes et purées fraîches à base de légumes (5^e gamme).

Par ailleurs, la Normandie compte au moins 8 entreprises réalisant des préparations et conserves à base de légumes biologiques.

De plus, alors que la demande des magasins en produits frais diversifiés va croissant, les producteurs se regroupent pour commercialiser leurs productions en commun. Les objectifs sont doubles : proposer une offre diversifiée en volumes conséquents et proposer un service de logistique mutualisé (livraison mais aussi préparation de commande, facturation, relation client...). Les clients (magasins, restaurants collectifs...) sont demandeurs pour rationaliser leurs approvisionnements, quand les producteurs demandent de leur côté une planification et un engagement des clients. Sur ce secteur, Inter Bio Normandie Services et Terre Bio Normandie sont les deux associations majeures autour de l'approvisionnement des fruits et légumes biologiques en Normandie.



- La filière fruits bio -

L'AMONT DE LA FILIÈRE



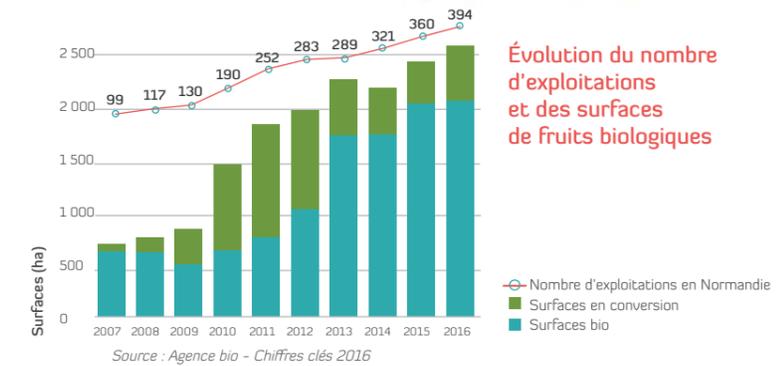
FRUITS BIOLOGIQUES

- » 8 % des surfaces françaises certifiées bio (toutes productions confondues)
- » Surfaces en fruits certifiées bio : **2 028 ha** en bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : **525 ha**
- » 16 % des surfaces françaises certifiées bio en fruits pour la transformation

Tendances 2017

	Conversions	Installations
Calvados	10	1
Manche	6	1
Orne	8	2
Eure	1	0
Seine-Maritime	0	0

*Toutes productions de fruits = fruits frais (fruits à pépins, fruits à noyau, petits fruits rouges...) + fruits à coque + fruits destinés à la transformation (fruits à cidre, à jus et olives).



Le nombre d'exploitations avec des surfaces en fruits bio poursuit sa progression (+ 9 % entre 2015 et 2016) et les surfaces en conversion repartent à la hausse (+ 31 % entre 2015 et 2016, les surfaces en C1 représentent près de la moitié des surfaces fruitières en conversion).

La production de fruits en Normandie est fortement orientée vers la production de pommes à cidre ou jus de pommes (49 % du verger certifié bio). Avec 1 216 ha engagés en bio (dont 232 ha en conversion) dans 172 exploitations, la Normandie est la 1^{re} région française productrice de pommes à cidre bio. La production de fruits frais représente 51 % du verger certifié bio normand. 1 320 ha engagés en bio (dont 279 ha en conversion) sont répartis dans 260 exploitations de la région. La production de fruits frais se développe dans le cadre de projets de diversification et de développement des systèmes agro-écologiques.

La production de fruits à coque est très peu présente dans la région : 16 ha (dont 13 ha en conversion) répartis dans 7 exploitations.

Les ventes les plus dynamiques dans la bio sont celles des fruits et légumes bio avec la plus forte progression : + 33 % en 2016. Ce développement des ventes s'explique par une augmentation de la consommation de fruits et de légumes bio. Interfel souligne une accélération de la croissance du marché des fruits et légumes bio en 2016 : + 14 % en volume et + 19 % en valeur par rapport à 2015. Globalement la demande est supérieure à l'offre en fruits et légumes bio.

Parallèlement à cette consommation très dynamique, les surfaces en arboriculture biologique progressent rapidement. Avec 17,4 % des surfaces arboricoles françaises conduites en bio, la filière des fruits bio est une des plus dynamiques.



- La filière PPAM bio - plantes à parfum, aromatiques et médicinales -



Source : Agence bio - Chiffres clés 2011 à 2016

L'AVANT DE LA FILIÈRE : LE CIDRE ET SES DÉRIVÉS

En Normandie, la plupart des producteurs de fruits à cidre bio commercialisent leur production (cidre, poiré, jus de pomme) en vente directe, dans les magasins spécialisés bio ou en grandes surfaces. Les producteurs positionnés sur les circuits longs peuvent disposer de débouchés auprès d'acheteurs de pommes à cidre situés en région ou dans les régions limitrophes à la Normandie. Les produits sont alors commercialisés dans divers réseaux de distribution allant des épiceries fines aux grandes surfaces alimentaires, sous marques privées et sous marques de distributeurs.

L'OP Fruits à cidre Agrial souhaite engager la conversion à l'AB de 500 ha de vergers pour répondre à la demande en vinaigre de cidre bio et jus de pommes bio.



L'AMONT DE LA FILIÈRE

PPAM BIOLOGIQUES

- » 35 exploitations
- » Moins de 2 % des surfaces françaises
- » Surfaces en PPAM bio : 90 ha certifiés bio en 2016
- » Conversions en 2016 (C1 et C2) : 1 ha



L'AVANT DE LA FILIÈRE

La production de PPAM se décompose en deux catégories : d'une part, **les plantes condimentaires** principalement cultivées par les maraîchers sur de très petites surfaces et d'autre part, **les plantes aromatiques, médicinales et à parfum**, issues de cueillette sauvage ou de cultures très extensives, concernant très peu de producteurs. Elles sont vendues sous forme de plantes sèches, de confitures et de sirop.



- Les autres filières végétales bio en Normandie -

Parmi les petites filières végétales bio de la région, quelques producteurs proposent des légumes secs, du raisin de table, des algues, des champignons, des cultures florales et ornementales, des semences et plants à repiquer (pour la vente)... le tout, sur des surfaces limitées.



Les PRÉPARATEURS BIO en Normandie



- En Normandie -

En Normandie, 435 préparateurs ont été recensés en 2016 par l'Agence Bio. Ce chiffre est en augmentation de 8 % par rapport à 2015. Fin juin 2017, la Normandie compte 472 entreprises de transformation engagées en bio (+ 8 % / fin 2016).



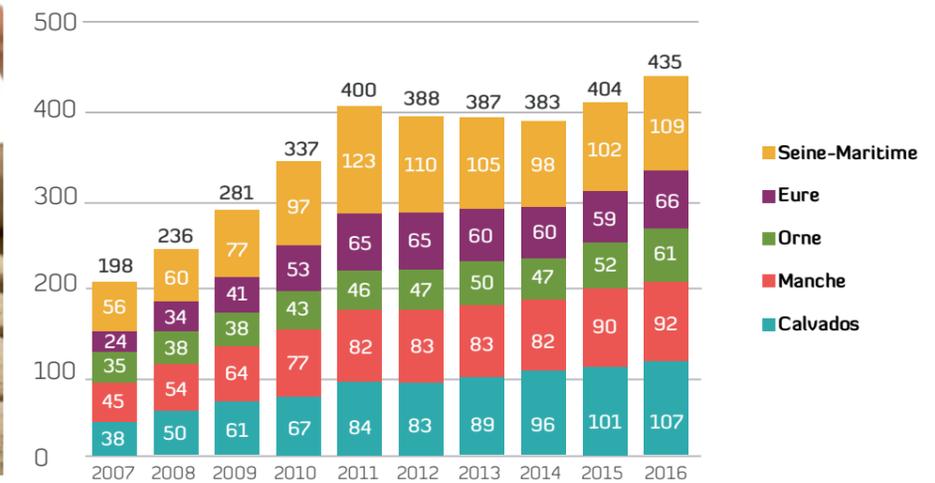
- Retour sur les données nationales -

* Pour l'Agence Bio, les préparateurs bio regroupent des entreprises réalisant des opérations de transformation, conservation et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques. Les restaurateurs certifiés sont compris dans cette catégorie. Les opérateurs bio ayant plusieurs activités bio ne sont comptabilisés qu'une fois, pour l'activité faisant l'objet du contrôle le plus contraignant. Les transformateurs à la ferme sont ainsi comptabilisés en tant que producteurs, les GMS ayant une activité de terminal de cuisson en tant que préparateurs, etc.

Au niveau national, 10 627 préparateurs* bio sont certifiés en 2016, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2015. Ceux-ci couvrent l'ensemble des domaines des industries agroalimentaires.

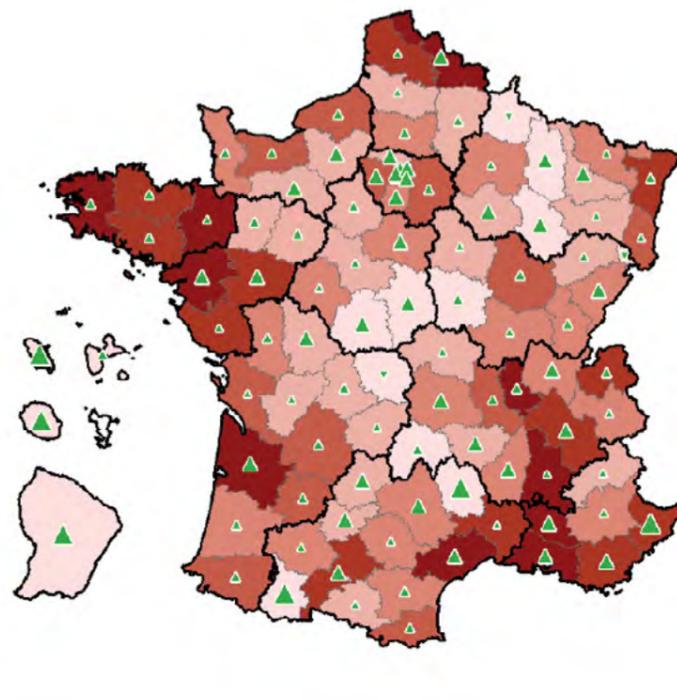
- » Plus de 50 % des transformateurs ont une activité dans le secteur boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires.
- » Au 30 juin 2017, ce sont 11 561 transformateurs qui étaient engagés en bio. Tous les secteurs sont concernés par une nouvelle croissance du nombre d'entreprises qui s'engagent en bio avec une augmentation de 8,8 % par rapport à fin 2016. Cette hausse des opérateurs figure parmi les plus fortes enregistrées ces dernières années.

» Évolution et répartition du nombre de préparateurs biologiques en Normandie



Source : Agence Bio – chiffres clés 2016

Nouveaux engagements d'entreprises de transformation et de distribution en bio en 2016



Evolution du nombre d'opérateurs aval par rapport à 2015

- ▼ -5% - 0%
- ▲ +1% - +5%
- ▲ +6% - +10%
- ▲ +11% - +20%
- ▲ > +20%

Nombre d'opérateurs aval en 2016

- 1 - 50
- 51 - 100
- 101 - 150
- 151 - 200
- 201 - 300
- > 300

Source : Agence Bio – chiffres clés 2016



Profil des entreprises de préparation

» En 2016, 60 % des préparateurs bio normands avaient pour activité principale la fabrication de produits de boulangerie- pâtisserie et de pâtes alimentaires. Bien que cette catégorie d'opérateurs reste la plus importante sur le territoire régional, son effectif fluctue d'année en année. En effet, certains transformateurs de cette catégorie sont mixtes et ne s'engagent pas sur le long terme à proposer une gamme de produits biologiques.

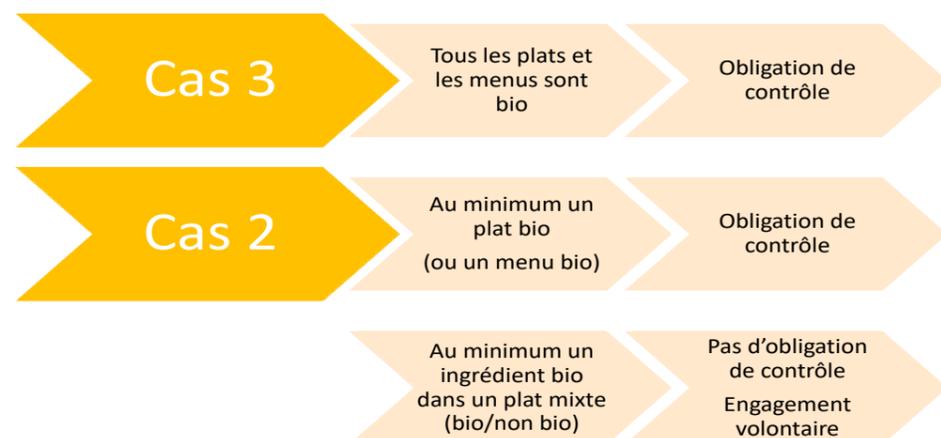
» Le nombre de brasseurs progresse significativement depuis 2015 (+ 7 préparateurs en 2016 et 2017), la demande est forte dans ce secteur. La catégorie « transformateur de viande » s'étoffe elle aussi avec deux nouvelles boucheries certifiées bio.

» Très peu d'opérateurs transforment des produits à base d'œufs ou de miel. Il existe pourtant un réel potentiel de développement pour ces secteurs sur le territoire normand.

La restauration commerciale biologique

» La mise en place du cahier des charges français relatif à la restauration hors foyer à caractère commercial en agriculture biologique a été plutôt longue à intégrer par les opérateurs de restauration. Après une phase de prise de connaissance de celui-ci, plusieurs restaurateurs normands sont maintenant certifiés en AB (9 fin 2017). Ils sont répartis suivant les 3 cas du cahier des charges et permettent ainsi au consommateur de distinguer les niveaux d'intégration des produits bio dans les restaurants.

Diagramme des 3 cas de certification possibles



Source Association Bio Normandie



La COMMERCIALISATION et la CONSOMMATION des produits bio



- Les distributeurs bio -

Pour l'Agence Bio, les "distributeurs" regroupent des entreprises de commercialisation de produits biologiques, vers le consommateur final (détaillants) ou non (grossistes).

D'après l'Agence Bio, au niveau national, 4 009 distributeurs étaient engagés en bio fin 2016, soit une augmentation de 11,2 % par rapport à l'année précédente. Ces opérateurs sont plus nombreux dans les zones à forte densité de population. 250 nouveaux détaillants et grossistes se sont engagés en 2016 et ont ainsi contribué au dynamisme du marché bio.

Au 30 juin 2017, ce sont 4 450 distributeurs qui étaient engagés en bio, soit une progression de 11 % par rapport à fin 2016, traduisant le dynamisme des enseignes spécialisées ou non dans le secteur.

En Normandie

Évolution et répartition du nombre de distributeurs biologiques en Normandie

D'après l'Agence Bio, 146 distributeurs sont recensés en Normandie. Le nombre de distributeurs progresse de 11 % en Normandie par rapport à 2015. Le Calvados, la Seine-Maritime et la Manche sont les départements qui présentent le plus grand nombre de distributeurs bio notifiés. Pour satisfaire la demande des consommateurs en produits biologiques, de nombreux projets ont vu le jour en 2016. Fin juin 2017, la Normandie compte 160 distributeurs bio (+ 10 % / fin 2016).

Un rythme d'ouvertures de magasins spécialisés soutenu

En 2016 et 2017 se sont 12 magasins spécialisés bio qui se sont ouverts en Normandie. Répartis sur l'ensemble du territoire (de Cherbourg, en passant par Alençon et Rouen) ils se rapprochent de nouveaux consommateurs. Certains magasins déjà en place ont également augmenté leurs surfaces de vente. La demande des consommateurs est bien présente. Certains distributeurs s'attèlent à répondre à cette demande en favorisant et en optimisant leur approvisionnement local.



Le nombre de distributeurs certifiés bio est en dessous du nombre de points de vente bio en région. Les distributeurs qui achètent des produits bio préemballés et revendent en l'état des produits bio, ou dont le chiffre d'affaire en produits en vrac (comme les fruits et légumes) ne dépasse pas 10 000 € par an sont dispensés de contrôle et de notification.

- La vente directe -

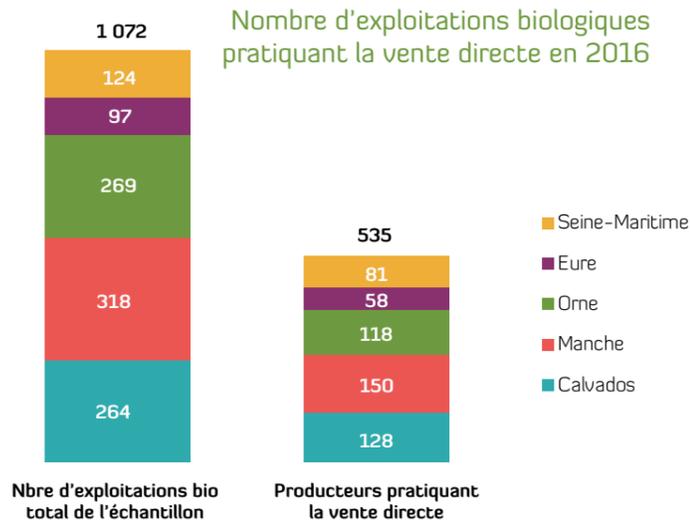
Qu'est-ce qu'on entend par vente directe ?

On entend par vente directe, un circuit de commercialisation sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le producteur vend directement aux consommateurs. On distingue plusieurs sortes de vente directe. Les plus répandues sont la vente à la ferme, le marché, ou encore la livraison de paniers. D'autres modes de vente directe se développent, avec la vente par correspondance via internet, la vente en magasins de collectifs de producteurs, l'installation de distributeurs en libre-service en zone rurale ou en ville.



La vente directe en Normandie

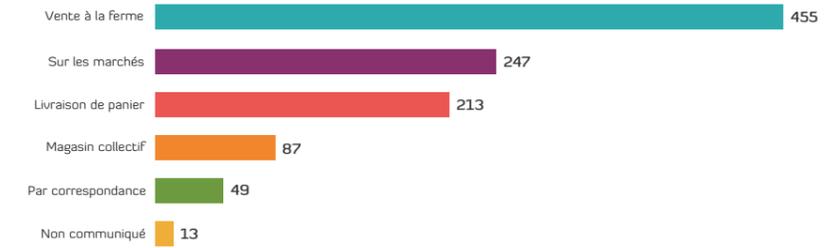
Grâce aux notifications transmises par l'Agence Bio, nous avons pu dégager des tendances sur la vente directe en Normandie. L'échantillon est basé sur 1 072 producteurs bio. Au sein de cet échantillon, 535 producteurs bio de Normandie, soit 50 %, déclarent pratiquer la vente directe. Ces données, non exhaustives, sont cependant bien représentatives des pratiques des producteurs bio de Normandie.



>> La vente à la ferme et les marchés : la Normandie suit la tendance nationale



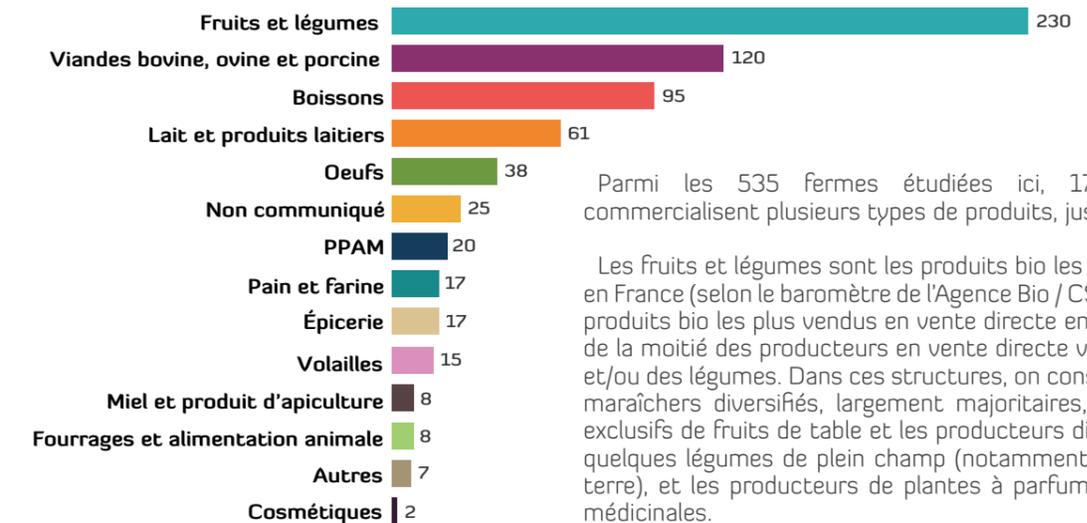
Type de vente directe en 2016 en Normandie (en nombre d'exploitations)



La vente à la ferme est le mode de vente directe le plus courant avec 455 exploitations déclarant le pratiquer. La vente sur les marchés suit avec 247 exploitations. Ces deux types de vente directe se trouvent également en tête au niveau national. Notons que la livraison de paniers est aussi très répandue avec 213 fermes concernées.

>> Une diversité de produits, jusque dans les fermes !

Produits bio disponibles en vente directe en Normandie en 2016 (en nombre d'exploitations)



Parmi les 535 fermes étudiées ici, 176 exploitations commercialisent plusieurs types de produits, jusqu'à 5.

Les fruits et légumes sont les produits bio les plus consommés en France (selon le baromètre de l'Agence Bio / CSA) mais aussi les produits bio les plus vendus en vente directe en Normandie. Plus de la moitié des producteurs en vente directe vendent des fruits et/ou des légumes. Dans ces structures, on considère à la fois les maraîchers diversifiés, largement majoritaires, les producteurs exclusifs de fruits de table et les producteurs diversifiés vendant quelques légumes de plein champ (notamment des pommes de terre), et les producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Viennent ensuite la viande, produit commercialisé en vente directe par 120 exploitations pour les viandes bovines, ovines et porcines, et 15 exploitations pour les volailles de chair. Caractéristiques de la région normande, les producteurs de produits cidricoles, de jus de pommes et de produits laitiers sont bien représentés.



- La consommation alimentaire de produits biologiques : où en est-on ? -

Fin 2016, **89 % des Français ont consommé au moins un produit bio dans l'année**, 69 % déclarent en consommer au moins une fois par mois, 28 % au moins une fois par semaine et 15 % tous les jours (contre 9 % en 2014). Seulement 11 % des Français déclarent ne jamais consommer de produits bio (ils étaient 46 % en 2003).

Les raisons mises en avant par les consommateurs pour expliquer leur choix du bio sont diverses mais essentiellement axées sur la santé, la protection de l'environnement, le goût et la qualité des produits. Les fruits et légumes demeurent les produits bio les plus plébiscités, devant les produits laitiers puis les œufs.

La consommation alimentaire bio : un marché de 7 milliards d'euros en 2016

En 2016, **69 % des Français consomment un produit bio au moins une fois par mois**. La demande des Français pour les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique progresse encore. Après 14 années d'études[1], cette proportion est la plus importante jamais observée en France (ils étaient seulement 37 % en 2003).

En France, la consommation totale de produits alimentaires bio dépasse les 7 milliards €[2] (repas pris au domicile et en restauration hors domicile). En 2016, le marché alimentaire bio a progressé au-delà des prévisions pour atteindre + 20 % par rapport à 2015.

La consommation de produits bio à domicile est estimée à 6,7 milliards € TTC en 2016 (+ 22 % par rapport à 2015), elle est estimée à 3,5 % du marché alimentaire à domicile total (contre 1,9 % en 2010). La part du bio est plus ou moins importante suivant les secteurs. En valeur, elle dépasse 20 % pour les œufs et 12 % pour le lait. Elle est de 6 % pour les fruits et légumes frais. Le rythme de croissance a été particulièrement marqué dans les magasins spécialisés bio qui enregistrent une progression de leur chiffre d'affaires de + 24 % en 2016 (ouvertures de magasins, agrandissements, hausse de fréquentation). Les grandes surfaces alimentaires ont vu leur chiffre d'affaires bio progresser de + 22 % par rapport à 2015.

En France en 2016, le marché des produits alimentaires bio en restauration hors domicile (restauration collective et commerciale) est estimé à 411 M€ HT, en progression de 7 % par rapport à 2015. Il se répartit en 229 M€ pour la restauration collective (+ 5 % / 2015) et 182 M€ pour la restauration commerciale (+ 10 % / 2015). La part des produits biologiques en restauration collective est estimée à 2,9 % de la valeur d'achat des denrées ; elle est de 1 % en restauration commerciale. Le marché des boissons bio est le premier en valeur, il repose essentiellement sur la vente de vin bio. Les autres segments sont les produits d'épicerie bio et les produits laitiers bio.



[1] Pour sa 14^e édition, le Baromètre Agence Bio – CSA 2016 s'appuie sur une étude quantitative réalisée du 15 au 25 novembre 2016 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française (en termes de sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, région et taille d'agglomération de résidence).

[2] Agence BIO / AND-International.

Consommer bio pour préserver sa santé

En 2016, les principales motivations pour consommer des produits alimentaires bio sont :

- » la préservation de la **santé** (66%),
- » la préservation de l'**environnement** (58 %).
- » la **qualité et le goût** des produits (56 %),
- » la **sécurité**, le fait que ces produits soient «sains» (51 %),
- Les raisons éthiques (32 %), le bien-être des animaux (28 %), la plus grande disponibilité des produits bio dans les lieux d'achat habituels (22 %), les habitudes familiales (12 %), le fait d'avoir des enfants (9 %) sont des raisons également citées.

Consommer bio entraîne une modification des habitudes qui porte essentiellement sur :

- » le développement des **achats de produits de saison** (65 %)
- » une **part plus importante accordée aux produits frais** (61 %)
- » la **réduction des pertes/du gaspillage** (58 %)
- » le **développement des achats de produits en vrac** (56 %)

Et pour ceux qui n'en consomment pas (ou qui en consomment peu souvent), les principales raisons évoquées sont :

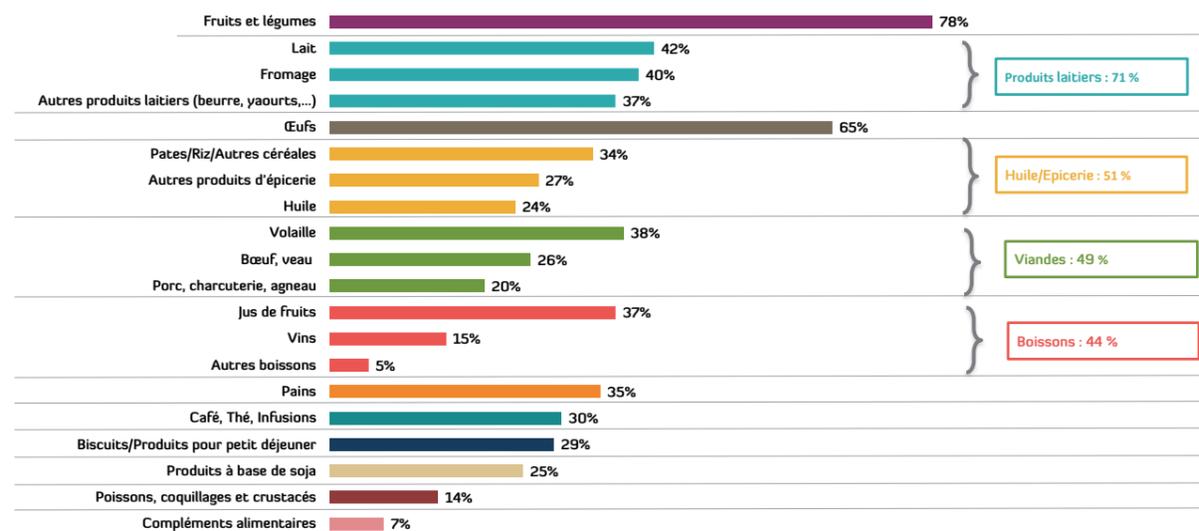
- » des prix trop élevés (58 %)
- » le manque de «réflexe» d'achat (19 %)
- » les produits bio sont difficiles à trouver dans leur magasin habituel (7 %)
- » l'offre en produits bio ne correspond pas à leurs besoins (6 %)
- » le manque d'information sur les produits bio (5 %)

Les fruits et légumes : n°1 de la consommation bio

Comme les années précédentes, **les produits bio les plus fréquemment consommés en 2016 sont : les fruits et légumes** (par 78 % des consommateurs bio), les produits laitiers (71 %), les œufs (65 %), les produits d'épicerie : huile, pâtes, riz, petits pots pour bébé... (51 %). Viennent ensuite, les viandes (49 %), les boissons : jus de fruits, vin

(44 %), le pain (35 %), le thé, café, infusions (30 %), les produits pour le petit déjeuner (29 %), les produits à base de soja (25 %), les poissons et coquillages (14 %) et les compléments alimentaires (7 %).

>> Famille de produits biologiques consommés



Source : Agence bio - baromètre de consommation et de perception des produits bio en France - 2016

En 2016, les produits les plus recruteurs de nouveaux consommateurs bio (consommateurs bio depuis moins d'un an) sont : les produits à base de soja, les fromages, le pain.

On note également le développement des ventes de produits biologiques autres qu'alimentaires. En 2016, 67 % des français ont acheté au moins un "produit biologique" autre qu'alimentaire (produit vaisselle, lessive, produits cosmétiques et d'hygiène, produits de jardinage utilisables en bio, textile bio...) contre 45 % en 2010.

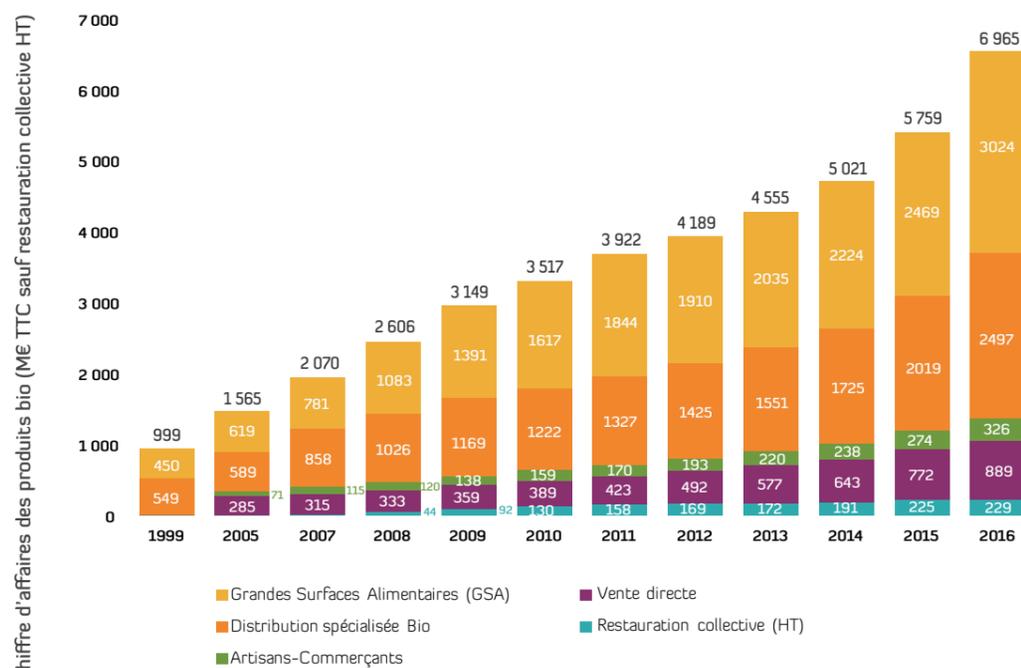
- » les grandes surfaces demeurent incontournables (78 % des consommateurs bio y réalisent leurs achats en 2016), principalement pour les jus de fruit, le lait et les produits laitiers.
- » les magasins spécialisés bio en réseau ou indépendants (31 %), principalement pour les pâtes, riz et autres céréales, les produits à base de soja et autres produits d'épicerie.
- » les marchés (28 %), principalement pour les fruits et légumes frais, les fromages.
- » les artisans (26 %) : boulanger, boucher, poissonnier pour le pain, les viandes et les produits de la mer.
- » la vente directe à la ferme (18 %), principalement pour la viande, les volailles, les œufs.
- » le drive (8 %), pour les produits du petit déjeuner.
- » les autres lieux d'achat (15 %), comme les cavistes pour le vin bio.



En terme de chiffre d'affaires (sommes dépensées), les principaux circuits de commercialisation pour les produits bio sont (année 2016) :

- » les grandes surfaces alimentaires (45 % du CA alimentaire bio)
- » les magasins spécialisés bio, en réseau ou indépendants (37 %)
- » la vente directe du producteur au consommateur (13 %)
- » les artisans - commerçants (5 %).

» Évolution du chiffre d'affaires alimentaire bio par circuit de distribution de 1999 à 2016 (millions d'euros)



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - Agence Bio 2016

En moyenne, tous secteurs confondus, la valeur des produits bio consommés en France et provenant de l'étranger (approvisionnement UE et hors UE) est estimée à 29 % en 2016 (contre 38 % en 2009). La quasi-totalité des œufs, du vin, des viandes, du lait et des produits laitiers bio consommés en France proviennent de France.

Les approvisionnements externes (UE et pays tiers) sont composés :

- » Pour 47 %, de produits d'épicerie (huiles, épices, légumes secs et quinoa, fruits transformés, chocolat, sucre...)
- » Pour 20 %, de fruits et légumes frais (bananes, agrumes, avocat, tomates d'industrie...)

» Pour le reste, il s'agit notamment de produits exotiques (café, thé, cacao...), de produits méditerranéens (olives, agrumes...), de spécialités gastronomiques étrangères (exemple : fromages d'appellation d'origine italienne), de produits de la mer...

Parallèlement, la France est également « exportatrice » de produits biologiques (y compris les ventes dans les Etats membres de l'Union européenne). En 2016, les exportations françaises de produits bio sont estimées à 629 millions d'euros (+ 14 % / 2015). Les vins représentent les 2/3 des exportations françaises de produits bio en valeur mais d'autres secteurs comme l'épicerie se développent.

Le défi - Familles à alimentation positive -

Le défi Familles à alimentation positive a été initié en 2012 en région Rhône-Alpes par la coordination régionale des producteurs biologiques.

En 2015/2016, puis en 2016/2017, le défi a été déployé pour la première fois en Normandie, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, coordonné par l'Association Bio Normandie.

Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent et relèvent le défi d'augmenter leur consommation de produits alimentaires bio et locaux, sans augmenter leur budget, tout en se faisant plaisir ! Le défi se base sur le progrès global des comportements des équipes : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Les participants ont été recrutés via une communication grand public ; mais surtout par des structures relais (centres sociaux), chacune fédérant ainsi une équipe.

3 à 5 équipes ont ainsi été constituées lors de ces 2 premières éditions, impliquant ainsi 200 personnes environ (130 adultes et 70 enfants).

Durant le défi, entre octobre et mai, les participants étaient invités à participer à des temps forts (environ 1 par mois), animés par l'Association Bio Normandie

et des intervenants spécialisés (producteurs bio, diététicienne, association « Saveurs et Savoirs », les Incroyables Comestibles, les Jardiniers de l'Eure...) : une soirée de lancement, des visites de fermes et de points de vente bio, des ateliers nutrition et culinaires, un concours de recettes, des ateliers jardinage et une soirée de clôture.

Des relevés d'achats ont également été réalisés par les foyers en début et fin de défi, en gardant leurs tickets de courses pendant 2 semaines, permettant de visualiser rapidement les évolutions des foyers (confidentielles) et des équipes.

A l'issue de chaque défi, les foyers ont augmenté la part des achats bio par rapport aux achats totaux (de 5 à 14 points) et ont diminué le prix de leur repas (-0,68 € en 2016/2017).

Mais avant tout, ce projet a permis de favoriser l'accessibilité à une alimentation saine au plus grand nombre et à un public qui pouvait être très éloigné de l'AB, de créer du lien social, de promouvoir les producteurs locaux et les circuits courts et de soutenir l'agriculture biologique.

D'autres défis « Familles à alimentation positive » sont en préparation en Normandie.



CONCLUSION et PERSPECTIVES



Les chiffres présentés dans cet observatoire permettent de mesurer le chemin parcouru par l'agriculture biologique en France et en Normandie depuis 10 ans. Fin 2006, la région comptait 543 exploitations agricoles bio pour une part de SAU bio de 1,4 % (soit près de 30 000 ha). Fin 2016, on dénombre près de 1 400 exploitations bio pour une part de SAU bio proche de 4 % (76 000 ha). Le développement de l'agriculture biologique se poursuit encore : on annonce plus de 1 600 fermes bio en Normandie fin 2017. En aval des productions agricoles, les opérateurs économiques certifiés bio (transformateurs et distributeurs) sont également en nette progression, passant de 360 opérateurs normands en 2009 à 580 en 2016.

Porté par un marché en croissance régulière depuis plusieurs années (la consommation alimentaire de produits bio devrait encore progresser de l'ordre de + 16 % en France en 2017), le changement d'échelle de l'agriculture biologique prend ici tout son sens. Avec 6,5 % de la surface agricole française en bio et + 15 % de surfaces bio au 1er semestre 2017, la production bio n'est plus une « niche » ! Les indicateurs de marché sont au vert : une offre à la hausse via des producteurs bio de plus en plus nombreux, conséquence d'une forte dynamique de conversion ; une demande soutenue, aussi bien dans les grandes surfaces alimentaires qui disposent désormais toutes d'un important rayon bio que dans les magasins spécialisés bio qui sont de plus en plus nombreux.

Mais les dysfonctionnements observés dans le versement des aides surfaciques bio depuis 2015, le recentrage de l'Etat sur le financement des aides à la conversion et l'épuisement des crédits FEADER dans certaines régions ne sont pas des éléments positifs qui permettent de s'engager sereinement dans la production biologique... alors que la question n'est plus de savoir si le marché pourra absorber les volumes produits mais bien si la production bio sera à la hauteur des besoins du marché !



- Comité rédactionnel -

- Association Bio Normandie -

L'Association Bio Normandie est née de la fusion d'Agro-bio Basse-Normandie, du GRAB de Haute-Normandie et d'Inter Bio Normandie. Elle fédère les agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités, associations œuvrant pour un développement cohérent, exigeant et durable de l'agriculture biologique en Normandie.

Ses objectifs sont :

- » Accompagner les professionnels individuellement et collectivement dans toutes les étapes de leur parcours : installation, conversion, diversification, commercialisation, suivi...
- » Proposer plus de 80 formations par an et un programme diversifié d'événements à destination des professionnels (agriculteurs, élus, techniciens, cuisiniers, ...)
- » Assurer une veille scientifique par la recherche, l'expérimentation, l'acquisition et la diffusion de données technico-économiques

- » Construire des réponses aux besoins d'innovation et de structuration de la filière bio
 - » Soutenir les projets de développement local en faveur de la biodiversité, de la protection de l'eau, de l'emploi, notamment par l'animation de « comités territoriaux de la bio »
 - » Encourager la consommation des produits bio par la création d'outils de promotion et la mise en place d'événements grand public
- Afin de répondre à l'une des missions qu'elle s'est fixée sur la structuration des filières, ABN pilote l'Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique.

Renseignements :

<http://www.bio-normandie.org/>

<https://produirebio-normandie.org/la-bio-en-normandie/>

- La Chambre régionale d'agriculture de Normandie -

Créées dans les années 1920, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'activité agricole, les divers groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers. Présentes dans tous les départements et régions de France, leur première mission est de représenter les intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales et territoriales. Elles contribuent aussi, par leurs services de proximité, au développement des territoires ruraux et des entreprises agricoles, notamment par les services rendus aux agriculteurs et aux collectivités. Cette double mission se déploie dans le champ économique, social et environnemental, de l'échelle locale, à l'échelon européen.

La Chambre régionale d'agriculture de Normandie travaille en étroite collaboration avec les Chambres d'agriculture des cinq départements normands. Elle intervient notamment dans des missions d'intérêt général agricole au niveau normand mais également dans des missions d'observation et d'expertise. C'est à ce titre qu'elle collabore, avec le réseau bio normand, à la production de l'Observatoire Normand de la bio.

Renseignements :

<http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/nos-services/gestion-de-lexploitation/agriculture-biologique/>

- En collaboration avec l'Agence Bio -

Renseignements :

www.agencebio.org

- Remerciements -

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce nouvel Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique.

» **Association Bio Normandie**

<http://www.bio-normandie.org/>

<https://produirebio-normandie.org/la-bio-en-normandie/>

» **La Chambre régionale d'agriculture de Normandie**

www.chambre-agriculture-normandie.fr

» **La DRAAF Normandie**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>

» **L'Agence de l'Eau Seine Normandie**

www.eau-seine-normandie.fr/

- Références -

» **KANTAR WORLDPANEL 2015**

- <http://www.kantarworldpanel.com/fr>

» **AGENCE BIO.** - Observatoire National de l'Agriculture Biologique, chiffres clés 2016

» www.agencebio.org/la-bio-en-france

» **CSA, AGENCE BIO.** - Baromètre consommation et perception des produits biologiques en France, 2016. [PDF].

» www.agencebio.org/comprendre-le-consommateur-bio

» **CNIEL.** - Conjoncture laitière biologique, Lait de vache, mars 2017. [PDF].

» **FranceAgriMer.** - Conseil filières laitières, Situation des marchés, 27 juin 2017. [PDF].

www.franceagrimer.fr

» **INTERBEV** - Observatoire des viandes bio 2016, 19 juin 2017. [PDF].

<http://www.interbev.fr/>

- Réalisation -

Coordination - Association Bio Normandie - Erika MOUSSEL

Conception graphique et mise en page - Anaïs Blanc-Gonnet et Association Bio Normandie

Impression - Nii - Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Crédits photos

© Arnaud Bertereau - Agence Mona | Association Bio Normandie

Commission Européenne - UNICID - Rodolphe MURIE - Christophe LEBAS - Agence Bio - Montviette Nature en Pays d'Auge - Parc Naturel Régional du Perche / D. COMMENCHAL - Thierry HOUYEL - Rodolphe MURIE

- Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique -



- Coordination -



Association Bio Normandie
6 rue des Roquemonts - CS 45346
14 053 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 32 09 01 60

contact@bio-normandie.org
www.produirebio-normandie.org

- En co-production avec -



Chambre régionale d'agriculture de Normandie
6 rue des Roquemonts - CS 45346
14 053 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 47



www.chambre-agriculture-normandie.fr/accueil

Avec le soutien financier de :

